

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

LA MISSION JELlicOE

Habile manœuvre des impérialistes anglais — Le traité de paix — Obligations impériales

Instruits par le recul qui suivit la première crise d'impérialisme de 1899, les maîtres de l'Empire ont résolu, dès l'armistice conclu, de bouter la situation et de lier les colonies à des obligations permanentes.

Je ne parle pas ici de obligations générales qui résultent à tous les signataires du traité de Versailles, soit par le fameux pacte des nations, soit par les engagements spécifiques ou indirects pris à l'égard des autres belligérants ou co-partageants.

Mais ce qui est vraiment grave pour nous, ce sont les obligations que nos représentants nous ont fait assumer comme nation d'empire. M. Fielding s'est agréablement moqué, non sans raison, des chants de triomphe de nos plénipotentiaires, dont l'un, et le plus intelligent, aurait voulu, paraît-il, qu'il n'a pas même eu l'avantage de lire le traité avant de le signer.

C'est la première échéance que lord Jellicoe a pour mission de nous faire payer; tout comme les projets de réorganisation militaire à demi-voisés par le général Mewburn font entrevoir la deuxième.

Payerons-nous, ne payerons-nous pas? C'est encore difficile à dire. Il y aura, c'est certain, de gros tiraillements. Mais ne nous endormons point dans la fausse sécurité des résistances qui s'annoncent.

La partie engagée par l'impérialisme britannique, et dont la conquête économique du monde est l'enjeu, est trop tentante pour que ceux qui la mènent y renoncent. La mouture qu'ils ont tirée des colonies leur a trop profité pour qu'ils ne mettent pas tout en oeuvre afin de s'en ménager une plus abondante à brève échéance.

Le dernier numéro de l'organe des constructeurs de navires de Halifax — le Ship-Building and Harbor Construction — contient une information non déguisée au gouvernement de mettre à exécution ses promesses d'encouragement à la construction d'une flotte marchande.

Signalé dans les "Bloc-notes" du Devoir du 23.

ans la construction d'un seul vaisseau de guerre du dernier type construit en Angleterre; \$25,000,000. "Les chantiers canadiens, ajoute-t-on, auraient besoin de subir quelque réorganisation pour construire une siége de cette dimension, mais une fois en marche un contrat tiendrait une firme en haleine pour longtemps."

Toutes ces considérations suffisent à justifier la préparation à la résistance partout où l'on estime que le Canada doit penser ses plaies avant de s'enfoncer plus avant dans la voie des aventures meurtrières et ruineuses.

C'est cette conviction, éclairée par les expériences et la mémoire du passé, qui m'a décidé à entreprendre cette longue étude des tenants et aboutissants de la mission confiée à lord Jellicoe.

BILLET DU SOIR

ARBRE DE NOEL

La foi chrétienne est morte en beaucoup d'âmes, mais sa lumière continue de les vivifier, comme les astres poussent vers la terre des gerbes de clarté longtemps après leur extinction.

Quelle belle fête hier à Sainte-Justine! C'était l'arbre de Noël des tout petits. On les a gâtés, choyés, comblés, à tel point que certains d'entre eux ont dû s'estimer heureux d'être prisonniers des barreaux blancs de leur lit.

J'ai passé dans les salles longtemps dans la distribution. C'était le moment de la grande liesse. Chacun avait en le temps d'explorer ses joujoux, d'approfondir son bonheur.

Quelle générosité touchante! Les petits du dispensaire ont été non moins comblés. Quelques-uns avaient triché la couronne, et amené des petits frères et des petites sœurs qui ne sont pas malades.

Puisse cet esprit de Noël se continuer toute l'année et le public se montrer toujours aussi généreux qu'il l'a été hier.

Les souscriptions se multiplient pour des oeuvres bien intéressantes; mais on ne peut tout de même attendre que des enfants souffrent et soient mécontents d'être privés d'un logement.

P.-S. On peut adresser toutes les souscriptions ou toutes les demandes de renseignements à la trésorière, Mlle E. Rolland, hôpital Sainte-Justine, rue Saint-Denis.

LA LOI DE PROHIBITION

UN DEBAT EN PERSPECTIVE

Jusqu'ici le trésorier de la province, M. Mitchell, n'a fait connaître aucun projet de taxes nouvelles. Mais la session n'est pas finie; bien mieux, il en reste encore une autre avant l'entrée en vigueur du budget qu'il vient de présenter à la Chambre.

Il est fortement question d'une augmentation du tirage en alcool des vins et des bières. La législation serait disposée à accorder cette augmentation, ce qui lui est loisible parait-il, en dépit du referendum, à condition toutefois que les marchands augmentent aussi le chiffre de leur taxe et versent au gouvernement deux et demi pour cent du prix de vente au gouvernement.

M. Mitchell doit avoir, l'un de ces jours prochains, à ce sujet, une entrevue avec les intéressés. L'ennuyeux ce sera de ramener un débat sur cette question de la prohibition. Celle-ci compte encore quelques adversaires acharnés en Chambre, qui se réservent le droit de parler en toute franchise de ce qu'ils appellent "le régime de l'hypocrite" actuellement en vigueur.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LA PROCHAINE SESSION

(PAR ERNEST BILODEAU)

Ottawa, 29 décembre. Rien d'important sur le front fédéral, pourrait-on dire en reprenant le style des communiqués de ces dernières années.

Le budget sera vraisemblablement présenté de bonne heure, M. Drayton ne pouvant être que désireux de faire le plongeon au plus tôt et de prendre une réputation de célébrité faisant contraste avec celle de son prédécesseur.

part aux débats, à cause de ses fonctions: un autre est ministre et il est peu probable qu'il veuille se séparer d'un portefeuille qu'il vient à peine de palper.

Elle comporte, en outre, des choses ridicules. Il est entendu, à l'heure actuelle, qu'il est impossible de se procurer des boissons fortement alcoolisées considérées comme des médicaments aux termes de la loi sans ordonnance des médecins.

Notre interlocuteur nous montrait encore comme l'une des choses les plus grotesques de la loi les clauses qui réglementent les heures de fermeture et d'ouverture.

Et, si M. Barré avait mieux connu ce qui s'est passé au pays depuis quelques années, il aurait pareillement prévu que la question serait posée, que ses propres déclarations soulèveraient une tempête.

Le principe

Mais la personne de M. Barré est, en tout cela, chose secondaire et nous tenons pour beaucoup plus importante que le désaveu qu'il encaisse la déclaration de principe que formule M. O'Hara.

Lointaines conséquences

Plus l'on y réfléchit et plus l'on est frappé de l'absurdité de l'attitude que les déclarations Barré attribuent au ministère du Commerce.

Où nous conduit cette loi? Comme le disait hier M. Pelletier, on n'empêche pas de boire qui veut boire absolument.

BLOC-NOTES

L'incident Barré

L'INCIDENT BARRÉ

L'Action française demande des explications — Le sous-ministre déclare que le ministère n'a jamais donné à M. Barré les instructions alléguées et qu'il traite de la même façon le français et l'anglais.

Le secrétaire général de l'Action française, M. Anatole Vanier, avocat, nous communique la correspondance suivante: Montréal, le 23 décembre 1911. A Monsieur le Sous-Ministre Département du Commerce, Ottawa.

Monsieur le Sous-Ministre, Dans une conférence qu'il fit récemment devant la Chambre de Commerce de Montréal, M. Hercule Barré, commissaire canadien du commerce à Paris, déclara incidemment qu'il avait reçu instructions de votre département de n'employer dans sa correspondance avec ce département que l'anglais.

Je suis chargé par la direction de l'Action française, dont je suis le secrétaire, de tirer la chose au clair, car cette assertion de M. Barré a créé un vif malaise.

Je suis chargé par la direction de l'Action française, dont je suis le secrétaire, de tirer la chose au clair, car cette assertion de M. Barré a créé un vif malaise.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

L'ABONNEMENT AU "DEVOIR"

Il sera désormais de \$6.00

A compter du 1er janvier 1920, le prix d'abonnement au Devoir quotidien sera de \$6 au lieu de \$5 par année.

Le conseil d'Administration du Devoir en est venu à cette décision après examen des charges du journal depuis 1914 et étude des prévisions de 1920.

De plus l'on y réfléchit et plus l'on est frappé de l'absurdité de l'attitude que les déclarations Barré attribuent au ministère du Commerce.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

En résumé, la moyenne générale de l'accroissement des dépenses du journal, depuis qu'il s'est mis à \$5 par année et à 2 sous le numéro, est d'environ 30 pour cent.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneront le papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LA CULTURE DU BLE ET LE COUT DU PAIN

Montréal, 29 décembre 1914. M. le Directeur, "Le Devoir", 43, rue St-Vincent, Montréal.

En 1916 j'avais l'honneur de vous démontrer que la culture du blé dans la province de Québec était le seul moyen d'abaisser le coût de la vie; je ne répéterai pas les arguments qui militent en faveur de cet élément, qui est la base de notre pain quotidien.

Cette campagne en faveur de la culture du blé fut vraiment réconfortante pour les promoteurs d'un million et demi de minots en 1916, le rendement s'éleva à quatre millions en 1917 et de huit millions en 1918, et au-delà de onze millions en 1919.

Les compilateurs des statistiques mentionnent que la province de Québec exige douze millions de minots pour sa consommation. Il suit de là que l'équilibre entre la production et la consommation est presque atteint.

La récente décision du "Canadian Wheat Board" fixant le blé à \$2.80 le minot m'amène à établir une comparaison avec le prix du blé dans la province de Québec.

Si on en juge par les offres et par la vente à Montréal, le plus haut prix est de \$1.80 le minot, l'écart est donc flagrant et indiscutable. Nos meuniers, par conséquent nos boulangers, peuvent se permettre de faire à bon compte.

Le pain, au lieu d'augmenter, devrait diminuer: la qualité de la farine rivalise avec celle d'Alberta; avec un peu d'organisation et quelques meuneries de plus, la province de Québec pourra s'accommoder avec sa propre production.

Il n'y a aucune raison de suivre les autres provinces sur ce terrain misérable d'accroissement du coût de la vie.

En attendant que d'autres collaborateurs appuieront toute démarche et tout effort en faveur de la culture du blé dans notre province, afin de mettre un frein au contrôle qu'exercent certaines autres provinces.

Je me suis honoré de vous adresser, Monsieur, votre tout dévoué, Séraphin OUMET.

UN VIOLE

Toronto, 30. — La visite d'un individu souffrant de la variole a causé un commencement de panique au bureau d'hygiène municipal. Les braves fonctionnaires de Toronto se sont abstenus d'approcher le malade. Une demi-heure plus tard le patient était hébergé à l'hôpital.

L'AIDE À L'UNIVERSITÉ

Québec, 30. — Il y a eu assemblée du cabinet hier. Il est entendu que le sujet de la discussion a été la demande récente de secours financier en faveur de l'université de Montréal qu'il faut reconstruire. On s'attend à une décision avant la fin de l'année.

La Température

Toronto, 30. — La dépression qui se manifestait hier matin, dans le voisinage du lac Supérieur a maintenant son centre dans l'Etat de New-York et diminue d'intensité. La vague froide du nord s'étend graduellement dans les provinces de l'Ouest. De légères chutes de neige locales se sont produites dans le nord de l'Alberta et il en est survenu aussi dans l'Ontario.

Lacs et baie Georgienne: vents frais du nord-ouest au nord; quelques légères chutes de neige, mais généralement beau; un peu plus froid ce soir et mercredi.

Vallées de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: quelques légères chutes de neige, mais généralement beau. Mercredi, généralement beau et froid.

Golfe et rive nord: beau et froid aujourd'hui; légère neige locale mercredi.

Provinces maritimes: beau et froid aujourd'hui, puis vents frais variables et quelques légères chutes de neige.

Lac Supérieur: quelques giboules locales mais généralement beau aujourd'hui et mercredi, température plus basse.

Dans tout l'Ouest: quelques légères chutes de neige locales, mais généralement beau et se refroidissant aujourd'hui et mercredi.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

Table with 3 columns: Location, Max., Min. Rows include Victoria, Kamloops, Calgary, Edmonton, Prince Albert, Winnipeg, White River, Sault Ste-Marie, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Québec, St-Jean, N. B., Halifax.

LES PROIES DE LA MER

VINGT HOMMES AU MOINS DE L'EQUIPAGE DE L'ANTON VAN DRIEL ONT PERDU LA VIE APRÈS QUE CE NAVIRE A FRAPPÉ LES RECIFS DE ST-SHOTS.

St-Jean, Terre-Neuve, 30. — Le vapeur hollandais "Anton Van Driel" s'est brisé contre les récifs de St-Shotts, sis à l'ouest du cap Race. Au moins vingt membres de l'équipage ont perdu la vie. La berge de la baie Ste-Marie est couverte des cadavres des marins qui avaient cherché leur salut dans de frêles embarcations.

Le corps du pont du vapeur, seule partie qui émerge de la mer, cinq hommes dont les cris de détresse ont retenti sur la rive mais auxquels la tempête empêcha de répondre.

Ce naufrage est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi. Hier soir, la tempête s'apaisait un peu et l'on croit qu'il sera possible aujourd'hui de tenter un dernier effort pour sauver les cinq survivants.

LE CHOC FUNESTE

Halifax, 30. — Le "Van Driel" s'est fracassé sur les récifs de St-Shotts, à l'entrée de la baie Ste-Marie, vers 1 heure 20 hier matin. Le vapeur a frappé la pointe orientale du cap.

Le "Van Driel" est un navire hollandais d'un jaugeage de 1,500 tonnes. Il pouvait posséder un équipage de trente marins. Ce navire se rendait en Hollande avec un cargaison de charbon. Il était parti de Sydney vers midi samedi.

LES SECOURS

Halifax, 30. — Les dernières nouvelles reçues nous apprennent qu'un navire vient de partir de Saint-Jean à destination des épaves du "Van Driel" pour y prendre des cinq pauvres naufragés, si la coque peut supporter le choc des vagues de la mer. Du haut des récifs où les pêcheurs étaient tout d'abord accourus à la nouvelle du naufrage, on n'apercevait au commencement que les épaves du vapeur désemparé et quelques cadavres ballottés par les flots. Plus tard, les gens ont aperçu sur le pont du "Van Driel", seule partie à fleur d'eau, cinq hommes souvent engloutis sous une vague mais luttant toujours contre les éléments.

Ainsi tout le jour les cinq matelots sont restés couchés sur le pont, partiellement visibles aux pêcheurs et à leurs familles qui assistaient anxieux à cette lutte désespérée dans l'impossibilité de leur porter secours.

Cette lutte ne pourra durer bien longtemps, car l'on craint que la coque ne se fende et n'aille se briser contre les récifs, et qu'ainsi les cinq matelots ne se trouvent emportés par la vague furieuse.

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

cautions et de cérémonies. Le fait est que le morceau passa très bien, en ce que les "Fermiers" inscrivent un profit qui devait avoir un retentissement plus grand que l'on ne pensait alors. Mais le discours du budget fut prononcé plus de deux mois en retard. M. Drayton voudra certainement passer pour plus expéditif.

Ce n'est pas à dire qu'il pourra être beaucoup plus optimiste et nous faire voir des perspectives dorées. D'autres députés ont fait ressortir que la dépense de l'année dépassera les 300 millions, soit le double de ce qu'elle était avant la guerre, et les députés ont pu s'attendre, belle occasion de relever encore les droits douaniers, ce pourvoyeur commode des ministres indolents et dociles aux vues des manufacturiers. Mais le courant populaire ne va pas précisément dans ce sens, et il faudra bien jeter encore une partie de la cargaison à la mer. On a accordé environ dix-sept millions aux agriculteurs, l'année dernière, sur les 45 additionnels imposés en 1915; les "Fermiers" députés ont crié que ce n'était pas suffisant, et que le moins qu'on pouvait faire était d'exempter tout ce qui avait été imposé en 1915, tandis que le fond de leurs réclamations, c'est le libre-échange sur les denrées alimentaires et tout l'outillage nécessaire à sa production, ainsi que le vétérinaire et la chausserie. Autrement dit, les canons agraires tournés contre les meuneries, l'industrie textile et les fabriques de chaussures de Québec et d'Ontario.

C'est là qu'il faudra voir M. Mackenzie King évoluer avec précaution; on lui a mis sous les pieds, au congrès d'août dernier, une "plate-forme" — le mot peut bien s'utiliser aussi en français — dont l'orientation générale est anti-protectionniste à souhait; mais que lui dira-t-il-dessus, par exemple, son influent collègue le député de Québec-Est, dont la circonscription est constituée de fabriques de chaussures actives et prospères? M. Crerar prétend bien que cette prospérité n'est pas liée à la protection exagérée qui a cours, et durera tout aussi bien avec moins de privilèges, mais c'est enlever un os au dogue repu, et le dogue a déjà commencé de grogner. Il y a encore quelque joli compromis qui se prépare de ce côté-là, au moins pour ainsi longtemps que l'on ne fera pas appel au peuple souverain, et que la "volonté" de celui-ci ne se sera pas manifestée une fois de plus en mêlant les cartes juste suffisamment pour provoquer une nouvelle floraison de politiciens de carrière, spécialistes de situations troubles et sachant tous les moyens d'en sortir eux-mêmes, même si les contribuables doivent rester plus emprêtés que devant.

La seule solution claire serait celle qui vient de se produire en Ontario: une majorité décisive liée à un programme tranché. Mais cela non plus ne prouverait pas que le

Les billets sont en vente

La manifestation du 13 janvier — Quelques détails additionnels

Les billets d'entrée pour la séance du 13 janvier, au Monument National, sont mis en vente aujourd'hui même. On les trouvera au grand public de l'avenue de l'Église, chez M. J. A. Payette, 1882, rue Notre-Dame-Ouest (Tél. Westmount-1008); à la pharmacie Deslèts, 213, rue Bourdonnière, Maison-Neuve (Tél. Lussalle 1446); à la pharmacie Robert, 1185, rue Saint-Denis (Tél. Saint-Joseph 811); chez Granger Frères, Place d'Armes (Tél. Main 8200). Ils se vendent \$1.75 et 50 sous, suivant les sièges. Quelques billets de loges (\$6 pour les loges du bas et \$5 pour les loges du haut) sont encore disponibles; mais ne se vendent qu'aux bureaux du Devoir.

Pour les Petites Soeurs des Pauvres

La maison de la rue des Seigneurs est encore dans un pressant besoin. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a demandé à l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, par l'intermédiaire de Sa Grandeur Mgr Gauthier d'organiser une nouvelle souscription.

Nous publions simplement aujourd'hui la lettre de Mgr Gauthier à M. le Dr Baril, assurés que ce simple appel suffira à susciter les sympathies du public et provoquer sa générosité.

Monsieur le Dr Baril, Président de l'A. C. J. C., Hôtel-Dieu, Montréal.

Mon cher Président, Vous vous êtes rendu, l'année dernière, par belle époque, à l'appel de Monsieur l'Archevêque, et vous avez organisé, avec un succès dont tout le monde se souvient encore, la "livre des Petites Soeurs des Pauvres".

Je sais, de source certaine, que les Petites Soeurs, se trouvent, cette année encore, dans un grand besoin, et qu'elles sont dans l'impossibilité de pourvoir, par leur seul ministère, aux nécessités de leurs malades.

De sa chambre de malade, d'où il suit, avec la même affection, tout ce qui touche à l'exercice de la charité dans son diocèse, Monsieur l'Archevêque s'adresse, de nouveau, avec confiance, aux cercles de l'A. C. J. C. et leur demande, par votre entremise, de répéter leurs exploits de l'hiver dernier. Vous ferez entendre cet appel à un moment où les vivres abondent dans nos familles, et à qui paraîtrait-il onéreux de prélever sur ses richesses la livre de la charité? Monsieur l'Archevêque bénit à l'avance, votre travail; vous aurez aussi pour récompense la bénédiction des pauvres et de leurs admirables servantes. Croyez, cher Monsieur le Président, à mon bien cordial dévouement. (Signé) GEORGES, Ev. de Philip.

Ernest BILDEAU

ON S'ENTEND Paris, 30. — (S. P. A.) — Le "Journal" dit que les difficultés qui existaient entre les Alliés et l'Allemagne au sujet du transport des troupes alliées dans les régions où les plebiscites seront tenus ont été aplanies lors d'une conférence des experts tenue hier.

UNE FUSION

Toronto, 30. — On rapporte que la Phoenix Insurance Co., qui vient de s'incorporer la Norwich Fire Co., a été elle-même absorbée par la London and Lancashire Insurance Co.

AU 85ième RÉGIMENT

Les officiers du 85e régiment recevront de onze heures à midi, le premier janvier, aux quartiers généraux. (Communiqué)

M. MILNER VEUT CONCILIER

Le Caire, 30 (S.P.A.) — Le vicomte Milner, secrétaire pour les Colonies et chef de la mission chargée par l'Angleterre de régler les difficultés qui existent en Egypte, a déclaré hier, que la mission dont il est le chef, se propose de concilier les aspirations des Egyptiens avec les intérêts de la Grande-Bretagne et des autres peuples.

Lord French exprime l'espoir que tous les différends prendront fin et il demande aux Egyptiens d'exprimer librement leurs opinions.

NAISSANCE

LADOUCEUR. — A M. et Mme Arthur Ladouceur, 687 rue Delormier, une fille, baptisée, le jour de Noël, Marie Marthe Alberta, Parrain et marraine, M. J. E. Ladouceur, avocat, de Joliette, et Mme Ladouceur, oncle et tante de l'enfant.

Décès

GARBAU. — A Longueuil, le 30 décembre 1914, à l'âge de 36 ans, est décédé Louis D. Garbau, député-protonotaire en chef C.S., époux d'Adélaïde Ouesnel, et père de l'abbé Eugène Garbau, professeur au collège de St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 janvier, à Longueuil, à 9 heures 1/2. Le tramway pour Longueuil partira de la rue Metcalfe à 8 heures 20. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PAPINEAU. — Joseph Édouard Papineau, décédé le 28 décembre 1914, à l'âge de 36 ans. Les funérailles auront lieu à St-Jean d'Iveline, mercredi, le 31 décembre courant, après l'arrivée des trains de Montréal. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SARRETTE-LAROSE. — A St-Hyacinthe, le 29 décembre 1914, à l'âge de 36 ans, est décédée Eugénie Cadieux, épouse de L.-Gédéon Sarrette-Larose, âgée de 35 ans. Les funérailles auront lieu mercredi, le 31 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence de M. L.-G. Sarrette-Larose, 847, rue Ste-Anne, à 9 heures 30 du matin, pour se rendre à la messe à 10 heures. Le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SIX SUSPECTS SONT ARRÊTÉS

LES INSPECTEURS AMERICAINS DU REVENU METTENT LA MAIN SUR DES GENS QUE L'ON ACCUSE D'ÊTRE MELES A LA VENTE DE LA LIQUEUR EMPOISONNÉE.

New-York, 30. — (S.P.A.) — On a trouvé le mot de l'énigme dans l'affaire de la vente de l'alcool de bois qui a été la cause de tant de pertes de vie à Hartford, à Chicopee, et dans plusieurs autres villes de la Nouvelle-Angleterre. On a fait des recherches dans l'établissement de John Romanelli à Brooklyn. Les inspecteurs du revenu ont opéré six arrestations de gens suspects. Ce sont: Amedeo Dellamo, Carmine Licenziato, Adolph Panarelli, Luigi Puga, John Romanelli, Samuel Salceby. On les accuse d'avoir contrevenu à la loi de la prohibition en temps de guerre, mais si on demande leur extradition en donnant pour raison qu'ils ont commis un homicide, les autorités locales de chacune des villes ne refuseront pas.

Panarelli a été le premier arrêté en rapport avec la vente de l'alcool de bois, Panarelli est disparu la veille de Noël, mais dès qu'il a appris par les journaux qu'on le cherchait il s'est livré lui-même à la justice. Voici la déclaration faite par Panarelli: "Le 20 décembre Panarelli a reçu la visite de Salzberg, un propriétaire de bar d'Hartford, Salzberg a demandé à Panarelli de lui procurer du whiskey qu'il pourrait vendre dans Hartford. Panarelli a téléphoné à Puga qui a téléphoné à Licenziato et à Dellamo. "Panarelli a téléphoné au pharmacien Salceby et a communiqué en dernier lieu avec Romanelli. Ce dernier a envoyé sept barils de la liqueur en question, au magasin de Panarelli, Salzberg qui se trouvait là a demandé qu'on envoie de cette liqueur à Hartford.

Le camionneur qui devait transporter cette liqueur à la gare, à destination d'Hartford a refusé de la transporter, Salzberg a dû louer un camion pour pouvoir expédier trois barils à Hartford. Il restait deux barils de la liqueur achetée par Salzberg. Un marchand de liqueurs italien les a achetés. Deux jours plus tard le marchand italien a téléphoné à Panarelli pour lui apprendre que la liqueur qui avait été vendue pour du whiskey n'était que de l'alcool de bois. Panarelli a pris un échantillon de cette boisson pour la faire analyser par un chimiste, Panarelli a immédiatement téléphoné à Salzberg pour lui dire de ne plus vendre de la liqueur en question. Le chimiste a constaté après expérience faite que la boisson était de l'alcool de bois, alors Panarelli a téléphoné de nouveau à Salzberg pour lui donner les résultats de l'analyse faite par le chimiste.

La veille de Noël Salzberg est venu à New-York pour rencontrer Panarelli, ce dernier lui a demandé s'il avait vendu de cette liqueur. Salzberg a répondu qu'il en avait vendu un baril à un hôtelier de Chicopee, Salzberg avait payé son prétendu whiskey \$1,600 le baril soit \$4,800 pour les trois barils, et Panarelli avait reçu pour cette vente \$150 de commission.

On ne peut retracer la propriété de l'alcool de bois plus loin que Romanelli qui s'en servait pour embauer les cadavres. Romanelli et Salzberg ont été admis sous une caution de \$25,000. Ils subiront une enquête dimanche, Dellamo, Puga et Licenziato subiront leur procès aujourd'hui.

La police a trouvé vingt barils contenant une liqueur d'une nature inconnue.

LE RAID S'ETEND

New-York, 30. — Les autorités sont à l'opérer un raid de tous les fabricants de cette liqueur qui a causé la mort ou l'infirmité de tant de gens dans la Nouvelle-Angleterre, depuis quelques jours. M. Porter, l'agent du revenu pour le district de New-York, a dit qu'il avait assez de preuves pour faire condamner pour meurtre Panarelli, Romanelli et Salceby. M. Porter dit que depuis que la prohibition est en vigueur, la vente de l'alcool sous toutes ses formes se fait sur un haut pied. Elle cause aussi des pertes de vie et des infirmités dont la liste s'allonge chaque jour.

SPÉCIAL POUR LES FÊTES

POUR \$10.00 je garantis donner un DENTIER DE PREMIÈRE QUALITÉ, valant \$25.00 n'importe où ailleurs.

POUR \$5.00 LA DENT, je garantis donner un PONT en OR PUR DE 22 KARATS ou un PONT en PORCELAINE FRANÇAISE, valant \$8.00 et \$10.00 AILLEURS.

SANS DOULEUR

Je garantis le traitement et l'extraction des dents absolument sans douleurs, par la "PHENOLINE" (nouveau procédé d'une efficacité absolue).

Tous mes travaux sont garantis

Dr R. LAPORTE, Dentiste

466 ATWATER ET NOTRE-DAME

9 h. du matin à 9 h. du soir. Tél. W. 6994.

D'une seule qualité

— la meilleure. Quel que soit l'article de mercerie offert en cadeau, s'il est de la meilleure qualité, il sera doublement prisé par le destinataire. Pour votre cadeau du Jour de l'An, vous ne sauriez mieux vous adresser que chez

S.-A. de LORIMIER

Merceries, Chapoux et Habits de luxe, 34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

GRÈVE À LA HAVANE

La Havane, 30 (S.P.A.) — Les membres de l'Union des employés du port qui sont au nombre de plusieurs milliers, ont déclaré une

grève, hier soir, après avoir demandé une augmentation de salaire de trente à quarante pour cent qu'on leur a refusée. Cette union renferme toutes les classes de gens qui travaillent dans le port.

DIAMANTS

Vous avez décidé d'offrir un Diamant, et à cette heure tardive, vous hésitez encore, non sur le choix de l'objet, mais de la maison où vous l'achèterez. Nous tranchons la difficulté d'un seul mot! Venez chez nous.

Nos diamants ont tout l'éclat, tout le feu, toute la perfection de la taille et toute la pureté que vous pouvez exiger, et ils sont marqués à leur

Juste Valeur sans aucune majoration pour le prestige d'un nom.

Montres-Bracelets

Il n'en coûte pas plus d'offrir des étrennes qui plaisent, durent et rappellent continuellement votre souvenir, que de donner des bibelots inutiles que l'on a tôt fait d'oublier.

Aucun objet ne répond aussi bien à ces exigences qu'une montre-bracelet. Notre étalage comprend des bijoux qui vous plairont par leur seule apparence, et nos montres-bracelets sont sûres d'avoir votre admiration. Mais un bijou plaît aussi en raison de sa conception artistique et de l'habileté du ciseleur qui l'a réalisé. Ici encore notre assortiment répondra à votre émotion esthétique. Nous avons même quelques modèles uniques qui ne seront jamais réédités.

Depuis \$18.90 jusqu'à \$800.00.

Lampadaires

Discretement, la Lampe... fleur écusculaire, timide aux heures d'azur, sollicite votre attention. Ce qu'elles sont jolies nos lampes!

Scott & Bousquet Frères, Limitée Bijoutiers et joailliers 479 est, rue Ste-Catherine

Pas trop tard

Non, il n'est pas trop tard pour offrir votre cadeau du Jour de l'An. — A nos divers et magnifiques étalages vous trouverez encore l'article de mercerie impeccable, de dernière nouveauté, — qu'appréciera sûrement l'heureux destinataire.

L'exposition comprend: cravates de soie, gants, gilets de fumoir, foulards et chemises de soie, gilets de laine, etc.

Oui, notre magasin reste ouvert tous les soirs jusqu'au Jour de l'An.

MORIN FRÈRES

7 EST, RUE STE-CATHERINE, Près boul. St-Laurent.

SPÉCIAL POUR LES FÊTES

POUR \$10.00 je garantis donner un DENTIER DE PREMIÈRE QUALITÉ, valant \$25.00 n'importe où ailleurs.

POUR \$5.00 LA DENT, je garantis donner un PONT en OR PUR DE 22 KARATS ou un PONT en PORCELAINE FRANÇAISE, valant \$8.00 et \$10.00 AILLEURS.

SANS DOULEUR

Je garantis le traitement et l'extraction des dents absolument sans douleurs, par la "PHENOLINE" (nouveau procédé d'une efficacité absolue).

Tous mes travaux sont garantis

Dr R. LAPORTE, Dentiste

466 ATWATER ET NOTRE-DAME

9 h. du matin à 9 h. du soir. Tél. W. 6994.

D'une seule qualité

— la meilleure. Quel que soit l'article de mercerie offert en cadeau, s'il est de la meilleure qualité, il sera doublement prisé par le destinataire. Pour votre cadeau du Jour de l'An, vous ne sauriez mieux vous adresser que chez

S.-A. de LORIMIER

Merceries, Chapoux et Habits de luxe, 34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

Advertisement for Pathe Gramophone and Records. Features a rooster logo and the text 'ACHÉTEZ Pathe PATHÉPHONES ET DISQUES'. Below the rooster is a gramophone and a record. Text includes 'PAIEMENTS FACILES' and 'M. Walliquette'.

Advertisement for Morin Frères. Features a crest logo and the text 'MORIN FRÈRES 7 EST, RUE STE-CATHERINE, Près boul. St-Laurent.' Below the crest is a small illustration of a person.

Advertisement for Dr. R. Laporte, Dentist. Features a large illustration of a dental arch with teeth. Text includes 'SPÉCIAL POUR LES FÊTES', 'POUR \$10.00', 'POUR \$5.00', 'SANS DOULEUR', 'Tous mes travaux sont garantis', 'Dr R. LAPORTE, Dentiste', '466 ATWATER ET NOTRE-DAME', '9 h. du matin à 9 h. du soir. Tél. W. 6994.', 'D'une seule qualité', 'S.-A. de LORIMIER', 'Merceries, Chapoux et Habits de luxe, 34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.'

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 31 DECEMBRE 1919

S. SILVESTRE, PAPE ET CONFESSEUR

Lever du soleil, 7 heures 42.
Coucher du soleil, 4 heures 26.
Lever de la lune, le soir, 9 h. 51.
Coucher de la lune, 1 heure 27.

Nouvelle lune, le 22, à 6 heures 1 minute du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

CHAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 26
Même date l'an dernier... 16
Aujourd'hui minimum... 10
Même date l'an dernier... 10

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.46 ; 11 h., 29.48 ; 1 h. de l'après-midi, 29.46.

LE TRAITE DE PAIX SERAIT BIENTOT MIS EN VIGUEUR

Paris, 30 (S. P. A.). — Dans les milieux diplomatiques, on espère que les ratifications du traité de paix seront échangées sous peu. On parle de la première semaine de janvier pour la mise en vigueur du traité.

La commission de la province du Rhin se réunira aussi tôt que possible après la mise en vigueur du traité de paix. Cette commission aura juridiction sur le territoire occupé par les troupes alliées dans la province du Rhin.

Les missions militaires alliées qui s'occupent d'organiser le transport des troupes alliées dans les districts où des plébiscites seront tenus disent que tout va bien et que les troupes pourront être transportées en deux semaines en Sibérie.

Un appel de quatre pays auprès du Saint-Siège

Rome, 30 (S. P. A.). — La Pologne, l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie et la Hongrie, ont demandé au Pape Benoît XV, d'user de son influence pour d'obtenir la libération et le rapatriement de 300,000 de leurs sujets, qui sont encore prisonniers des Japonais en Sibérie, et qui souffrent des privations de toutes sortes. La difficulté dans le rapatriement de ces prisonniers est qu'ils ne peuvent rentrer dans leur pays en passant par l'Europe, mais doivent passer par le Japon et par l'Amérique ou par la mer Rouge.

Ces pays ont aussi demandé au bureau de la Croix-Rouge de Genève, qu'elle prie ses succursales de contribuer à défrayer les dépenses de ces rapatriements.

FEU LOUIS D. GAREAU

MORT D'UN DES PLUS VIEUX EMPLOYES DU PALAIS DE JUSTICE.

Nous apprenons la mort de Louis D. Gareau, assistant protonotaire en chef de la Cour supérieure, survenue ce matin à Longueuil après une longue maladie.

Il était né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, le 21 juillet 1853, de feu Louis Gareau et d'Ariadne Valade. Entré très jeune au Palais de Justice, il fut toujours un employé exemplaire, un homme de grande courtoisie et d'austère devoir. Il avait connu plusieurs générations de protonotaires et il allait célébrer en janvier prochain son cinquantième anniversaire de service civil.

Il laisse sa femme, Adèle, née Quessel et cinq enfants: l'abbé Eugène Gareau, professeur de Rhétorique au Collège de Saint-Jean; Arthur, de la maison H. Mongenais & Co.; Alice, femme du notaire L. J.-E. Brais, de Longueuil; Charles, de la Chevrolet Motor Co., et une demoiselle Cécile.

RESOLUTION DE CONDOLEANCE

A une réunion des employés du Bureau du Protonotaire il a été unanimement résolu:

Qu'ils ont appris avec un profond regret la mort de leur doyen et estimé confrère L. Dosthée Gareau, assistant-protonotaire en chef;

Que ses cinquante années de service signalées par son amour du travail, sa ponctualité et son entière probité lui avaient attiré le respect et la confiance de tous;

Que sa longue expérience et sa connaissance parfaite du tarif et des procédures judiciaires le faisaient hautement apprécié de la Magistrature et du Barreau;

Que ses relations intimes et courtoises l'ont toujours rendu aimable à l'égard de ses confrères;

Que sa foi vive, son attachement opiniâtre à sa langue, son dévouement inlassable à sa famille et sa discrète et abondante charité étaient les traits remarquables de son caractère;

Qu'un vote de condoléances soit adressé à sa femme et à sa famille;

Qu'une offrande de fleurs et de prières soit déposée sur sa tombe et qu'une délégation soit envoyée pour assister à ses funérailles qui auront lieu à Longueuil, vendredi matin.

SHAKESPEARE A EU BIEN TORT

New-York, 30 (S. P. A.). — La Ligue des Vétérans écossais a adopté une résolution, hier soir, demandant que Macbeth, de Shakespeare, soit enlevé du programme des études, parce que cette pièce représente le roi Macbeth comme un traître et un meurtrier. Cette résolution a été adressée au bureau d'éducation de Newark, qui a récemment interdit le *Macbeth* de Venise, parce que cette pièce outrageait la race juive.

MORT D'UN ANCIEN AMIRAL AMERICAIN

Washington, 30 (S. P. A.). — Le vice-amiral John E. Pillsbury, qui n'était plus en service, est mort à sa résidence, ce matin.

FERMÉE

A l'occasion des Fêtes, la Bibliothèque Saint-Sulpice sera fermée du 1er au 6 janvier inclusivement. Réouverture le mercredi, 7 janvier, lendemain des Rois. (Communiqué).

DES SOUCIS À L'HORIZON

M. DECARY REGLE PARTIELLEMENT LE CAS DES EMPLOYES DE L'AQUEDUC, EN CE QUI CONCERNE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL. — LES RECLAMATIONS DES VIDANGEURS ET DES JOURNALIERS.

Les ingénieurs et employés, préposés aux stations de pompage de l'aqueduc, se sont présentés auprès des administrateurs pour obtenir un relèvement de salaires. Ils réclament aussi une amélioration de leurs conditions de travail.

Afin d'éviter tout embarras, les commissaires se rendent en partie à leurs réclames; ils établissent une troisième équipe d'hommes, afin que tous puissent travailler huit heures par jour, pendant six jours seulement. Cette mesure augmentera le personnel d'un sixième.

Quant aux salaires, la question reste controversée, les commissaires alléguant que les prix actuels sont bien ceux que paient les établissements du même genre de travail à Montréal; cependant ils leur font une concession, en ce sens que les employés pourront leur soumettre eux-mêmes une échelle de salaires durant le mois de janvier; et si cette échelle est justifiée par les circonstances, les commissaires l'accepteront avec effet rétroactif du premier janvier.

M. Decary leur a fait parvenir la réponse suivante: "Aux employés de la station de pompage, Aqueduc de Montréal. "Messieurs, "Pour confirmer l'entrevue que nous avons eue hier avec vous représentants, je dois vous informer que la Commission administrative a décidé de se rendre à votre demande quant à l'amélioration de vos conditions de travail.

"En conséquence, à partir du premier de janvier 1920, les employés travailleront 8 heures par jour pendant six (6) jours au lieu de sept (7) jours tels qu'actuellement, et les autres bénéfices ci-dessus accordés, tels que: vacances, paie en cas de maladie et pension seront continués.

"Quant à la question de salaires, la Commission est avisée par ses employés que les prix portés à notre budget sont les prix payés pour le même genre d'ouvrage par les autres institutions de Montréal. Vous prétendez que nos versements font erreur quant à ces prix. Afin de remédier à telle erreur, si elle existe, nous vous demandons, tel que nous vous en avons informés hier, de bien vouloir soumettre à la Commission durant le mois de janvier l'échelle de prix en vigueur, pour le même genre d'ouvrage, dans la ville de Montréal, et si cette échelle de prix est supérieure à celle mentionnée à notre budget, nous nous y conformerons avec effet rétroactif à compter du premier de janvier 1920.

"Au cas où l'échelle de prix que vous pourriez nous soumettre serait plus basse que celle actuellement payée par nous, la Commission ne désire pas en prendre aucun avantage, mais au contraire, continuera la présente échelle de salaires.

"Advenant le cas où durant le cours de l'année 1920 l'échelle de salaires, pour le même genre d'ouvrage dans la ville de Montréal, serait augmentée, en aucun temps, nous augmenterons alors votre propre échelle de salaires de manière à ce que, en tout temps, durant l'année 1920, elle corresponde aux prix généralement payés dans la ville de Montréal pour le même genre d'ouvrage.

"La Commission tient à répéter qu'elle est en faveur d'améliorer autant que possible vos conditions de travail.

"La Commission espère que vous serez satisfaits de sa décision qui vous rend certainement justice. Si quelques-uns d'entre vous ne sont pas satisfaits des conditions offertes, ils voudront bien nous en avertir, à midi, afin que la Commission puisse pourvoir immédiatement au remplacement de ceux qui quittent leur emploi."

(Signé) E.-R. WEGARY, Président de la Commission administrative.

A la suite des employés de l'aqueduc, les vidangeurs et les journaliers peuvent embêter le mouvement et réclamer davantage. Ce sont autant de déboursés que la commission doit envisager; et si on l'accorde aux uns, comme le remarqua M. Decary, on ne peut le refuser aux autres.

UN TRIMESTRE DE BOLCHEVISME

Berne, 30 (S. P. A.). — L'«*Vestnik*», l'organe bolcheviste de Moscou, dit que le comité bolcheviste de Moscou a décrété l'exécution de 14,000 personnes durant les trois premiers mois de 1919.

SADIK BEY EN COUR DE POLICE

Sadik Bey est en train de se faire un dossier volumineux en cour de police. Il a été cité ce matin pour répondre à l'accusation d'avoir volé pour \$170 de cartes postales et de menus objets aux magasins Woolworth. A l'appel de son nom, on a reconnu l'ancien capitaine de l'armée canadienne. L'accusé est un Turc et parfois, il porte le costume de son pays. Ce matin il avait le complet de tout le monde. Enquête fixée au 7.

CHEZ LE RECORDER

Les deux Cours du recorder siègent ce matin. Une vingtaine de personnes, la plupart des femmes, ont comparu. Elles ont été trouvées par les agents de la paix dans les tripots. Les marchands accusés de vendre des cigarettes et du tabac aux enfants figuraient en grand nombre sur le rôle. Une trentaine de ces marchands ont été condamnés à \$10 d'amende et aux frais.

SCIERIE INCENDIÉE

Québec, 30. — (S. P. A.). — La scierie de MM. Leclerc et Bélanger, à Lotbinière, a été incendiée ce matin. Plus de mille pieds de bois ont été réduits en cendre. Les pertes s'élevèrent à \$10,000 sans assurance.

LE "CANADIAN SPINNER"

Québec, 30. — (S. P. A.). — La glace continuée à pousser le "Canadian Spinner". Le navire est à environ 15 milles du large. Tout l'équipage se porte bien.

LA SURETÉ SE DIT AU COURANT

Le chef Lepage, sitôt au courant du terrible accident qui a causé la mort d'Antonio Rospa et fait dix orphelins, a mis ses agents en devoir de trouver les deux chauffeurs que l'on suppose les auteurs de l'accident de la rue Notre-Dame Ouest. Or, ce matin, le chef nous disait que la Sûreté connaît les deux chauffeurs imprudents jusqu'au point de prendre une course à 45 milles à l'heure dans une rue. Un d'eux a été traduit devant le chef Lepage. Celui-ci n'a cependant pas voulu nous donner de détails très précis, motivant son abstention sur l'intérêt de tous. Il nous a affirmé par contre qu'il ne restait plus qu'un point à établir: qui a frappé à mort Rospa? On sait qu'une limousine filait à côté d'une routière. Il s'agit pour la Sûreté d'établir la responsabilité.

Pour l'heure, il pèse sur les deux chauffeurs l'accusation d'avoir enfreint le règlement municipal, qui défend cette vitesse. Après l'enquête du coroner, qui s'ouvrira probablement demain, il se pourrait qu'une accusation d'homicide soit portée contre un des chauffeurs. Ceux-ci, dit-on, sont des citoyens notoires.

UN AUTRE PLÉBISCITE À FIUME

Rome, 30 (S. P. A.). — Le capitaine Giacole d'Annunzio a décrété la tenue d'un plébiscite à Fiume, pour fixer le statut de cette ville. C'est le troisième plébiscite qui sera tenu à Fiume.

empêcher sans avoir recours à des moyens que le souci de notre devoir et de l'intérêt public nous empêche d'employer et que nous soumettons à la décision de la Commission Administrative, en demandant à tous les corps organisés et au public en général de nous aider à obtenir que la loi des enquêtes en matière de différends industriels de 1917 soit amendée à ce qu'elle s'applique aux policiers et aux autres employés municipaux.

«Ce copie de cette résolution soit envoyée au ministre du Travail d'Ottawa, au Conseil et à la Commission Administrative de Montréal, au président du Congrès des métiers et du travail du Canada, au Conseil des métiers et du travail de Montréal, au Board of Trade, à la Chambre de commerce, au Builders' Exchange et à tous les journaux quotidiens de cette ville."

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

"LE SECRÉTAIRE.

Nous ferons connaître la réponse de M. Decary dès demain probablement.

L'OUVRAGE NE MANQUE PAS

DEPUIS QU'ELLE A COMMENCÉ A SIEGER HIER MATIN, LA COUR D'APPEL A DÉJÀ RENDU VINGT-NEUF DÉCISIONS. — LES DERNIÈRES CAUSES AU TRIBUNAL.

La Cour d'appel où siègent le juge en chef Lamothé, les juges Pelletier, Greenshields, Lavergne, Carroll et Martin, a rendu vingt-neuf jugements depuis hier matin. Voici les dernières décisions:

DECELLES ET LEGAULT

Le jugement dans cette cause a été prononcé par le juge en chef, M. Lamothé. Il s'agit d'interpréter l'expression suivante: "à charge de telle hypothèque". L'acheteur, dans l'espèce l'appelant DeCelles, ou celui à qui un immeuble a été donné en paiement avec une clause rédigée comme dit ci-haut, est-il tenu de payer personnellement la dette ou simplement hypothécairement, au cas où l'immeuble ainsi hypothéqué a été vendu et que le prix de vente n'a pas été suffisant pour payer l'hypothèque indiquée. En définitive, le juge a décidé, confirmant la décision rendue en première instance, en s'appuyant sur un texte semblable retrouvé dans les anciens auteurs Pothier et Loiseau, que l'appelant n'était tenu qu'hypothécairement et non personnellement. Donc, si l'immeuble est vendu et ne rapporte pas un prix suffisant pour payer l'hypothèque soit payée, celui qui a le bénéfice d'une semblable clause n'est pas responsable sur ses biens personnels. Le montant en litige était de \$5,600. Le juge Pelletier était dissident.

POSTE DE POLICE PILLÉ

Willadsyort, County Clare, Irlande, 30. — (S. P. A.). — Le poste de police de Lissycasey, près d'ici, a été pillé et incendié dimanche soir. Les policiers étaient en service. Seule la femme d'un sergent gardait l'établissement. On l'a forcée à évacuer la place immédiatement. Elle n'a pas eu le temps d'emporter ses vêtements ni rien de ce qui lui appartenait.

CHEZ LE RECORDER

Les deux Cours du recorder siègent ce matin. Une vingtaine de personnes, la plupart des femmes, ont comparu. Elles ont été trouvées par les agents de la paix dans les tripots. Les marchands accusés de vendre des cigarettes et du tabac aux enfants figuraient en grand nombre sur le rôle. Une trentaine de ces marchands ont été condamnés à \$10 d'amende et aux frais.

SCIERIE INCENDIÉE

Québec, 30. — (S. P. A.). — La scierie de MM. Leclerc et Bélanger, à Lotbinière, a été incendiée ce matin. Plus de mille pieds de bois ont été réduits en cendre. Les pertes s'élevèrent à \$10,000 sans assurance.

LE "CANADIAN SPINNER"

Québec, 30. — (S. P. A.). — La glace continuée à pousser le "Canadian Spinner". Le navire est à environ 15 milles du large. Tout l'équipage se porte bien.

LA SURETÉ SE DIT AU COURANT

Le chef Lepage, sitôt au courant du terrible accident qui a causé la mort d'Antonio Rospa et fait dix orphelins, a mis ses agents en devoir de trouver les deux chauffeurs que l'on suppose les auteurs de l'accident de la rue Notre-Dame Ouest. Or, ce matin, le chef nous disait que la Sûreté connaît les deux chauffeurs imprudents jusqu'au point de prendre une course à 45 milles à l'heure dans une rue. Un d'eux a été traduit devant le chef Lepage. Celui-ci n'a cependant pas voulu nous donner de détails très précis, motivant son abstention sur l'intérêt de tous. Il nous a affirmé par contre qu'il ne restait plus qu'un point à établir: qui a frappé à mort Rospa? On sait qu'une limousine filait à côté d'une routière. Il s'agit pour la Sûreté d'établir la responsabilité.

Pour l'heure, il pèse sur les deux chauffeurs l'accusation d'avoir enfreint le règlement municipal, qui défend cette vitesse. Après l'enquête du coroner, qui s'ouvrira probablement demain, il se pourrait qu'une accusation d'homicide soit portée contre un des chauffeurs. Ceux-ci, dit-on, sont des citoyens notoires.

UN AUTRE PLÉBISCITE À FIUME

Rome, 30 (S. P. A.). — Le capitaine Giacole d'Annunzio a décrété la tenue d'un plébiscite à Fiume, pour fixer le statut de cette ville. C'est le troisième plébiscite qui sera tenu à Fiume.

MORGAN vs LEFEBVRE

Mme Lefebvre poursuivait la maison Henry Morgan pour \$2025, en vertu de la loi des accidents du travail. Son mari s'est fait tuer en conduisant l'ascenseur du magasin. M. le juge Carroll a fait une intéressante étude comparée du droit français et

POUR REMPLACER M. BORDEN

Ottawa, 30. — (S. P. A.). — On dit que l'on choisira dès cette semaine un premier ministre intérimaire avant que M. Borden parte pour le sud américain. Comme doyen du conseil privé le choix tomberait sur sir George Foster, mais on dit qu'il ne veut pas assumer cette responsabilité.

M. J. A. Calder sera probablement choisi si M. Foster refuse.

ATTEINT DE L'INFLUENZA

Madrid, 30. — (S. P. A.). — M. Melquiades Alvarez, chef du parti libéral, est gravement malade de l'influenza. Sa température est très élevée.

ON SAUVE TROIS MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE

St-Jean, Terre-Neuve, 30 (S. P. A.). — On a pu sauver trois membres de l'équipage du navire belge l'*Anton Van Driel*, qui s'est frappé sur un rocher, à l'entrée de la baie Ste-Marie, à minuit, dimanche. Ce sont les seuls survivants d'un équipage de 29 personnes. Tous les autres sont morts gelés sur le pont du navire qui est la seule partie émergente de l'eau.

LA JOURNÉE DE SIX HEURES EN ALLEMAGNE

Berlin, 30 (S. P. A.). — Le *Vorwärts* dit que la conférence concernant la journée de six heures entre les chefs de l'Association des patrons de mines et les représentants des mineurs, s'est terminée par l'adoption d'une résolution en faveur de la journée de six heures. En vue de la grande demande de charbon, ce régime de six heures de travail par jour, sera domageable à l'industrie.

DES INDEMNITÉS SERONT PAYÉS

Berlin, 30. — (S. P. A.). — La Cour nationale, dit le "Vossische Zeitung", a décidé que la ville de Cologne indemniserait les citoyens de Cologne pour les dommages causés par les Spartacistes.

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE

Pierre, 30. — (S. P. A.). — Le sénateur Hiram Johnson, de Californie, a officiellement annoncé qu'il serait candidat à la présidence des États-Unis. Il sera candidat indépendant.

UNE SUGGESTION DE "L'HUMANITÉ"

Paris, 30 (S. P. A.). — L'*Humanité* demande aux mécaniciens syndiqués du département de la Seine de s'unir aux métallurgistes pour organiser une grève générale dans le but d'obtenir l'amnistie générale et la suspension de l'envoi des munitions aux armées qui combattent les Bolcheviki russes.

M. CLEMENCEAU SANS OPPOSANT

Paris, 30 (S. P. A.). — On répète dans les milieux politiques que le nom de M. Clemenceau sera le seul sur la liste des candidats à la présidence de la république qui sera soumise au parlement lors de l'élection du chef de la république française.

LA SYNCOPE FOUROYANTE

Francis Clermont, 50 ans, de St-Pierre-aux-Liens, descendait la rue St-Denis hier lorsqu'il a été foudroyé par une syncope. Le Dr Gauthier, qui sortait des bureaux de l'union St-Pierre, angle Marie-Anne et St-Denis, est venu au secours du malheureux, mais celui-ci était déjà mort. Le coroner enquêtera.

"NUANCES"

Un joli cadeau à donner à l'occasion du Nouvel An c'est le volume d'Yvonne Charette (Glofin Rohu) en vente au prix de 60 sous dans toutes les bonnes librairies. Le deuxième mille est en dépôt à l'Action française, La Sauvegarde, Montréal.

LES DERNIERS PRÉPARATIFS

LES ORGANISATEURS DE LA SOUSCRIPTION DE L'UNIVERSITE N'ATTENDENT PLUS QUE LE MOMENT D'OUVRIR LEUR CAMPAGNE DANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

L'organisation de la province ecclésiastique de Montréal est pratiquement terminée et M. A. P. Frigon n'attend plus que le mot d'ordre du comité général pour lancer la campagne d'éducation d'abord, de souscription ensuite. Le comité doit se réunir aujourd'hui même pour connaître de M. Frigon les résultats de l'organisation poursuivie dans les diocèses de Joliette, de Valleyfield, de St-Hyacinthe et de Sherbrooke. Le comité général fixera la date où s'ouvrira la souscription — vers le 15 janvier probablement.

Le travail d'organisation dans les diocèses est déjà terminé. Partout on a montré la meilleure volonté du monde. On a même relégué à l'arrière des oeuvres pressantes, mais qui étaient moins que la reconstruction de l'Université de Montréal, ses autres soucis. De sorte les organisateurs, à qui on avait fait une montagne de solliciter les concours généreux de nos hommes publics, se sentent récompensés et n'espèrent rien tant que de faire surgir l'organisation qui apportera des millions à l'Université.

Tout est prêt. Le comité de publicité s'est réuni hier après-midi, au No 30, rue St-Jacques, et il a siégé pendant trois heures. M. E. Labelle a été nommé secrétaire de ce bureau. On a fixé que sera fait dans le Canada tout entier et la Nouvelle-Angleterre. Cette campagne sera sous forme d'annonces, articles, dessins, circulaires, tracts, etc.

M. Frigon s'était hier rendu à Sherbrooke pour organiser ce diocèse. Le succès le plus complet a couronné ses efforts.

Le soir, une assemblée a eu lieu dans la chapelle Pauline de la cathédrale, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Larocque. Les bases de l'organisation ont été jetées grâce au concours d'un grand nombre de membres du clergé et de citoyens. Mgr Larocque a prononcé une courte allocution dans laquelle il a déclaré que l'oeuvre de la reconstruction de l'Université de Montréal doit passer d'abord.

Après quelques explications de M. Frigon, un comité général de propagande a été formé. Mgr Larocque a été nommé président d'honneur.

M. le notaire Ernest Sylvestre et M. J. H. Walsh, gérant du Québec Central, ont été nommés présidents actifs du comité général, conjointement; MM. J. O. C. Mignault et D. G. Steele ont été nommés vice-présidents conjoints; MM. M. Laine et A. C. Couët ont été nommés trésoriers conjoints; M. L. F. Godard a été nommé secrétaire. Sont membres du comité: MM. D. O. E. Donault, le Dr J. O. Ledoux, A. N. Gagné, G. J. E. Desjarlais, J. E. Rhéault, J. H. Lemay, le Dr G. S. Grégoire, M. A. Bissonnette; les membres du conseil municipal, MM. A. G. Genest, W. Barull, Ludger Forest, J. S. Tétreault, Geo. Delorme, E. Fortin; les membres de la commission scolaire, MM. J. A. LeBlanc, John Léonard, E. C. Beaudin, Alexandre Trudeau, G. E. Bégin; tous les curés des paroisses de la ville de Sherbrooke et aussi tous les curés et les maires des paroisses du diocèse.

Assistaient à la réunion: Sa Grandeur Mgr Larocque, Mar. P. J. A. Lefebvre, Mar. E. C. Tanquary, Mar. A. O. Gagnon, M. le curé Simard, de la cathédrale; MM. les abbés Fiset, Lemay, Fiset et Geoffroy; MM. W. Genest, L. H. Goye, G. H. Denham, J. C. Beaudin, V. H. Olivier, F. H. Hébert, Léon Larocque, A. LeBlanc, Dr F. A. Gadhoo, C. Piesard, N.P.; Dr Beaudry, G. A. Sabourin, Dr A. C. Ethier, Dr F. Bertrand, C. C. Cabana, Dr J. C. St-Pierre, etc., etc.

MOISSON DE SOUVENIRS

d'André Jarret, jeune écrivain de talent, est un volume digne d'être dans toutes les bibliothèques; il est en vente au Secrétariat de l'Action française, dans toutes les librairies et au Secrétariat du Foyer, 366 rue Ste-Catherine.

LA VICTIME SUCCOMBE

Camille Godin, 13 ans, 1074 est, rue Dorchester, frappé d'une balle par un compagnon de jeu, hier, est mort à l'hôpital Notre-Dame, à 11 heures. Le détective Lemire est chargé de localiser le camarade qui a fait feu, car, ainsi que nous le racontions hier, le jeune Italien a disparu sitôt après l'accident. Enquête du coroner demain.

CHAMPAGNE ET NATIONAL BREWERY

Action paulienne pour faire mettre de côté une prétendue vente en bloc frauduleuse. L'appelant qui est un vieillard de soixante-quinze ans, paraît avoir été victime de circonstances malheureuses et l'acte notarié est rédigé défavorablement.

Aussi la Cour d'appel a modifié le jugement de première instance en laissant au dit appelant le bénéfice de certaines améliorations au montant d'une douzaine de cents dollars.

TARIF DES PAGES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

SITUATIONS VACANTES

UNE DAME et sa jeune fille demandent position dans le commerce.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivre les cours, jour ou soir.

PROPRIETE A VENDRE

Alexandre Dupuis (Etabli en 1897) COURTIER EN IMMOBILIERES

H. DORION

Edifice Saugoyard, 22-EST, NOTRE-DAME. J'ai toujours en mains de véritables occasions.

COLLEGE DE PRESSEURS

840.00 par semaine, au lieu de \$15.00. Apprenez à presser les vestons (costs) dans les quatre semaines.

FAITES DE L'ARGENT

Une dame offre de faire connaître à toute personne souffrant de rhumatisme, sciatic, lombago ou maux de reins.

HOPITAL de gramophones

Nous vendons et réparons toutes sortes de gramophones, satisfaction garantie.

TAILLEURS

C'EST EN BON PLACEMENT, lorsque vous commandez des costumes ou des pardessus d'un tailleur qui connaît son affaire.

COLLEGE MOLIER

Hommes ET FEMMES, voulez-vous occuper une excellente position ?

SERRURIERS

E. TELLIER, Serrurier-armurier, 283 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal.

Le Complément

de toute table bien dressée. Le bouquet de toute fête de famille canadienne.

Le Jambon Contant

Demande le à votre fournisseur. L. GONTANT MONTREAL

35,000

35,000 exemplaires de l'Almanach de la Langue française sont déjà vendus.

IL N'EST PAS TROP TARD.

Tous les appareils achetés avant la fermeture mercredi soir seront livrés à votre domicile à temps pour le JOUR DE L'AN.

“La Voix de son Maître”

et le Victrola est le seul instrument construit pour les jouer. VICTROLAS DE \$40 A \$490

NOTRE MAGASIN RESTE OUVERT TOUT LES SOIRS JUSQU'AU JOUR DE L'AN.

Vendus avec condition facile de paiement si désiré. Demandez notre catalogue de records “La Voix de son Maître” contenant plus de 9,000 sélections, ainsi que notre supplément de records français.

FOISY FRERES Inc. 210-216 STE-CATHERINE EST, Tél. Est 1644. Coin Sanguinet.

CHOSSES MUNICIPALES

L'IMPOT EST FIXE A \$1.35

APRES DEUX SEANCES TRES ANIMEES, LES ECHEVINS NE PEUVENT RECUEILLIR LES SEIZE VOIX REGLEMENTAIRES POUR ABASSER LA TAXE A \$1.30 — AJOURNEMENT.

APRES DEUX SEANCES MEMORABLES

les échevins n'ont pu, hier, se prononcer sur les prévisions budgétaires de 1920, n'ayant pu recueillir le nombre de voix suffisantes pour rejeter le règlement de la taxe foncière à \$1.35.

LA MOTION DESROCHES-ELIE

n'a pu grouper les seize voix requises; les échevins Creelman, Denis, Dixon, Dubéau, Hushion, Lamarre et Shaw l'ont bloquée.

LA MOTION DESROCHES-ELIE

n'a pu grouper les seize voix requises; les échevins Creelman, Denis, Dixon, Dubéau, Hushion, Lamarre et Shaw l'ont bloquée.

LES ADMINISTRATEURS DEMANDENT 3 SOUS D'AUGMENTATION

pour enlever la neige sur les trottoirs, portant ainsi cette taxe spéciale à 10 sous le pied linéaire.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LE MAIRE A PRIS LA PAROLE

pour défendre son point de vue sur la question de la taxe foncière, et a déclaré qu'il ne se rendait pas compte de la situation.

LA SEANCE DU SOIR

A la reprise de la séance, l'échevin Brodeur, qui faisait partie du comité “des quatre” du budget, a expliqué les grandes lignes de son rapport.

Le comité a pratiqué dans le budget des coupures pour une somme de \$320,000; elles consistent d'abord en la réduction de la taxe à \$1.30, soit \$315,000; en la suppression de la commission du service civil municipal, soit \$17,000; dans le retranchement du salaire du docteur Boucher, des médecins visiteurs d'écoles, et de ceux des gardes-malades du service d'hygiène, soit \$58,492; dans le maintien de la taxe de l'enlèvement de la neige à 7 sous, soit \$103,000; et aussi plusieurs autres retranchements.

M. Brodeur a terminé toutes ses explications vers onze heures; c'est alors qu'une motion d'ajournement fut rejetée par un vote de 12 voix contre 9.

L'échevin Turcot prit la parole, pour mettre ses collègues en garde contre une situation qui se produirait certainement, dit-il, si la taxe n'est point votée: “c'est qu'un “deadlock” existera à l'hôtel de ville durant un mois et que les autorités municipales n'auront pas d'argent pour administrer la ville. Il craint alors que Québec intervienne pour fixer le taux de la taxe.

Le maire fit un nouveau discours d'une demi-heure pour répéter toujours la même chose. L'échevin Dubéau se leva pour appuyer ses collègues, si les estimés du service d'hygiène n'étaient point touchés.

Le vote sur la motion Lamarre, c'est-à-dire en faveur du règlement de la taxe à \$1.35 donne le résultat suivant: Contre la taxe: les échevins Bédard, Brodeur, Carmel, Desroches, Dubéau, Elie, Filion, Jacobs, O'Connell, Rubenstein, Sansregret, Tremblay, Turcot, Vandellac et le maire. — 15 voix.

En faveur: les échevins Creelman, Denis, Dixon, Hushion, Lamarre et Shaw. — 6 voix.

Le groupe oppositionniste n'a pu recueillir le nombre de voix requises par la charte, soit 16 voix.

LA MUSIQUE DES GRENADIERS

Il ne tient qu'à nous d'avoir un corps de musique qui fasse honneur à la ville de Montréal et dont la réputation s'étende au dehors pour nous faire une publicité utile à tous les points de vue.

Les journaux ont été unanimes dans leurs éloges des deux concerts donnés par la musique des Grenadiers, concerts qui seront suivis de quatre autres, en janvier et en février. M. J.-J. Gagnier a réuni un groupe d'instrumentistes de premier ordre, et il présente des programmes excessivement intéressants avec le concours d'artistes de grande réputation.

Il ne faudrait pas laisser retomber sur les épaules d'un seul la lourde charge d'une organisation pareille; aussi les citoyens ont-ils le devoir d'encourager cette entreprise qui ne doit pas être considérée comme d'ordre privé.

Le prochain concert aura lieu le dimanche après-midi 11 janvier, à un des grands artistes de l'Opéra de Paris, du Metropolitan de New-York, de Covent Garden, de Londres, le baryton français Robert Couzinou, a été engagé. Il est à souhaiter qu'une salle comble acclame ce représentant de l'art français.

MORT DE MIE MARIE JEANNE PERRAULT

Nous apprenons la mort de Mlle Marie-Jeanne Perrault, survenue samedi soir, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 31 ans.

Elle était la fille de feu Joseph B. Perrault, ancien marchand et banquier de la Cour supérieure. Sa mère lui survit, ainsi qu'un frère Alfred, quatre sœurs, Fleur-Ange, en religion Sr Marie-Eudes des Sacré-Coeurs; Georgette, sœur Marie André de la Croix, toutes deux religieuses au Bon Pasteur, et Mlle Blanche et Aimée.

PAIEMENTS FACILES

ACHETEZ PATHEPHONES ET DISQUES

ANTOINE LAMOTHE avoc. bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1681. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

LAVERIE & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS 17, rue St-Jacques. Tél. Main 4472.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620. 474 rue St-Denis, Est 2275. Secrétariat des “Amis du Devoir”.

PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY

AVOCATS Immeuble Power, 83 ouest rue Craig. Tél. Main 5598.

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS Tél. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES. F. St-Germain, L.L.L., C.R. L. Guérin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

VANIER & VANIER

AVOCATS Tél. Main 2632. 97, rue Saint-Jacques.

BANQUE D'EPARGNE

LE BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre-vingt succursales à Montréal.

BUANDERIE

LAVAGES de famille demandés. Humides, \$1.00; séchés, \$1.25; linge uni repassé, \$1.75 la boîte. — DOMINION LAUNDRY, 288 Carleton, St-Louis 6302.

COURTIERS EN IMMOBILIERES

A. JETTE & CIE, courtiers en immobilier, (établi 1885), experts en propriétés, édifice Credit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts Free et 2ème hypothèques. Collection, achats des créances.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Compagnie ROYAL SILVER PLATE. Réparations, placage d'ornements d'église, argenture, dorure, nickelage à l'Ac. A. SIBOUX, garant, 287 Saint-Jacques. Main 3187.

COMPTABLES

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 219-218-217, Edifice Central Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

BEAUDOIN LIMITEE

Comptable. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. — Achat de renauges et recouvrements généraux. AUX GENS D'AFFAIRES

LA MUSIQUE DES GRENADIERS

Il ne tient qu'à nous d'avoir un corps de musique qui fasse honneur à la ville de Montréal et dont la réputation s'étende au dehors pour nous faire une publicité utile à tous les points de vue.

Les journaux ont été unanimes dans leurs éloges des deux concerts donnés par la musique des Grenadiers, concerts qui seront suivis de quatre autres, en janvier et en février. M. J.-J. Gagnier a réuni un groupe d'instrumentistes de premier ordre, et il présente des programmes excessivement intéressants avec le concours d'artistes de grande réputation.

Il ne faudrait pas laisser retomber sur les épaules d'un seul la lourde charge d'une organisation pareille; aussi les citoyens ont-ils le devoir d'encourager cette entreprise qui ne doit pas être considérée comme d'ordre privé.

Le prochain concert aura lieu le dimanche après-midi 11 janvier, à un des grands artistes de l'Opéra de Paris, du Metropolitan de New-York, de Covent Garden, de Londres, le baryton français Robert Couzinou, a été engagé. Il est à souhaiter qu'une salle comble acclame ce représentant de l'art français.

MORT DE MIE MARIE JEANNE PERRAULT

Nous apprenons la mort de Mlle Marie-Jeanne Perrault, survenue samedi soir, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 31 ans.

Elle était la fille de feu Joseph B. Perrault, ancien marchand et banquier de la Cour supérieure. Sa mère lui survit, ainsi qu'un frère Alfred, quatre sœurs, Fleur-Ange, en religion Sr Marie-Eudes des Sacré-Coeurs; Georgette, sœur Marie André de la Croix, toutes deux religieuses au Bon Pasteur, et Mlle Blanche et Aimée.

PAIEMENTS FACILES

ACHETEZ PATHEPHONES ET DISQUES

ANTOINE LAMOTHE avoc. bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1681. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

LAVERIE & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS 17, rue St-Jacques. Tél. Main 4472.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620. 474 rue St-Denis, Est 2275. Secrétariat des “Amis du Devoir”.

PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY

AVOCATS Immeuble Power, 83 ouest rue Craig. Tél. Main 5598.

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS Tél. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES. F. St-Germain, L.L.L., C.R. L. Guérin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

VANIER & VANIER

AVOCATS Tél. Main 2632. 97, rue Saint-Jacques.

BANQUE D'EPARGNE

LE BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre-vingt succursales à Montréal.

BUANDERIE

LAVAGES de famille demandés. Humides, \$1.00; séchés, \$1.25; linge uni repassé, \$1.75 la boîte. — DOMINION LAUNDRY, 288 Carleton, St-Louis 6302.

COURTIERS EN IMMOBILIERES

A. JETTE & CIE, courtiers en immobilier, (établi 1885), experts en propriétés, édifice Credit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts Free et 2ème hypothèques. Collection, achats des créances.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Compagnie ROYAL SILVER PLATE. Réparations, placage d'ornements d'église, argenture, dorure, nickelage à l'Ac. A. SIBOUX, garant, 287 Saint-Jacques. Main 3187.

COMPTABLES

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 219-218-217, Edifice Central Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

BEAUDOIN LIMITEE

Comptable. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. — Achat de renauges et recouvrements généraux. AUX GENS D'AFFAIRES

COMPTABLES

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 219-218-217, Edifice Central Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

BEAUDOIN LIMITEE

Comptable. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. — Achat de renauges et recouvrements généraux. AUX GENS D'AFFAIRES

COMPTABLES

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 219-218-217, Edifice Central Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

BEAUDOIN LIMITEE

Comptable. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. — Achat de renauges et recouvrements généraux. AUX GENS D'AFFAIRES

COMPTABLES

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 219-218-217, Edifice Central Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

BEAUDOIN LIMITEE

Comptable. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. — Achat de renauges et recouvrements généraux. AUX GENS D'AFFAIRES

INVENTIONS

Protégées en tous pays. Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter.

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter.

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter.

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter, brevets à faire enregistrer, brevets à solliciter.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis MARION & MARION

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

J. Albert La Rue ARCHITECTE 74 St-Jacques, 250 Grande Allée. Tél. M. 1547. Tél. 4233.

ARPENTEURS-INGENIEURS

Vincent, Girouard & Vincent Ingénieurs civils, arpenteurs, architectes. 76 ST-GABRIEL, MONTREAL. Tél. Main 1168.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS 50 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-2284. Joseph Archambault, C.R., M.F., Emile Marcotte, L.L.L. Bureau du soir, tél. West. 4083.

MAURICE DUGAS, L.L.L.

AVOCAT 189 RUE ST-JACQUES, CH. 46. Etude légale: Bisset et David. Main 8205.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etude: Bessard, Forest, Lalonde et Goffin. Edifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone Est 2281.

Tél. Main 3215. — Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Lamothe, Gadois, Nantel & Charbonneau, AVOCATS J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadois, L.L.L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L., J. P. Charbonneau.

ANTOINE LAMOTHE

avoc. bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1681. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

LAVERIE & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS 17, rue St-Jacques. Tél. Main 4472.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620. 474 rue St-Denis, Est 2275. Secrétariat des “Amis du Devoir”.

PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY

AVOCATS Immeuble Power, 83 ouest rue Craig. Tél. Main 5598.

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS Tél. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES. F. St-Germain, L.L.L., C.R. L. Guérin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

VANIER & VANIER

AVOCATS Tél. Main 2632. 97, rue Saint-Jacques.

BANQUE D'EPARGNE

LE BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre-vingt succursales à Montréal.

BUANDERIE

LAVAGES de famille demandés.

SYMPATHIES A MADAME LANDRY

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal, à sa réunion du 27 décembre, a unanimement décidé de faire parvenir une résolution de condoléances à Madame Landry.

Considérant les admirables états de service de l'honorable sénateur Landry pour la défense de la langue française et de la foi catholique.

Considérant la grandeur d'âme et la beauté du geste de ce vaillant qui résigna la présidence du Sénat pour continuer à diriger l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario.

Considérant les sacrifices généreux qu'il a faits de son temps, de son argent, de son repos et de sa santé pour soutenir la lutte douloureuse des écoles bilingues contre les coalitions acharnées à leur perte.

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal prend une large part au deuil qui frappe la noble compagne du bonheur et des mauvais jours de l'honorable sénateur Landry, et demande la permission de citer à l'ordre du jour des chefs et de toute la race canadienne-française le grand disparu qui s'est dévoué jusqu'à la fin aux intérêts de l'Eglise catholique et de la langue française.

LA PRODUCTION DU BLE AVANT LA GUERRE

Londres, 30. — Le rapport de l'Imperial Institute déclare que la quantité de blé produite par tout le globe, avant la guerre, était de 110,000,000 de tonnes. La Russie venait au premier rang avec 22,000,000 de tonnes, et les Etats-Unis au second rang, avec 19,000,000. Le chiffre de la Russie diminua considérablement pendant la guerre, mais, en revanche, la production du Canada, des Etats-Unis, de l'Argentine, des Indes et de l'Australie, en 1918, augmenta de 25%.

UNE EMEUTE A LA HAVANE

Havane, 30. — Vingt-cinq personnes ont été blessées hier dans une rencontre avec la police, alors qu'elles assistaient aux funérailles d'un ouvrier tué au cours d'une démonstration contre le coût élevé de la vie. Sept personnes, y compris deux hommes de police, ont été blessés par des coups de feu tirés de la demeure des ouvriers.

MORT DE L'ANCIEN G. RANT D'EATON

Winnipeg, 30. — Après quatre ans de maladie, M. A.-A. Gilroy, ancien gérant de la maison T. Eaton Company et directeur de la compagnie, est mort, hier. Il était né à Cedar Creek, près de Port Perry, Ont., le 25 avril 1865.

EUCHE CONCERT

La Chorale St-George, sous la présidence d'honneur du curé de la paroisse, M. l'abbé McLeod, donnera son euehre, le 15 janvier prochain au soir, à la maison Jean le Provost, au No 2493 de la rue St-Dominique, 150 prix seront donnés aux gagnants.

Fourrures, Vêtements, Toilettes, etc.

Faites les nettoyer aux Buanderies Toilet. Notre traitement scientifique vous garantit satisfaction.

Toilet Laundries Limited. Tél. Up. 7640. "Nous telignons à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Demain---La Dernière journée pour faire vos achats du jour de l'An

Fourrures pour Cadeaux du Nouvel An

Madame ou Mademoiselle serait si heureuse d'avoir une de ces superbes parures en fourrures.

Vous la verrez enfoncer joyeusement son frais minois dans le poil long et soyeux, et vous remerciez avec un si joli sourire de votre bonne pensée.

Belles Fourrures à des Rabais de 25 à 33 1-3%



Le lot comprend : Manteaux en phoque de l'Hudson avec collet, manchettes et bordure en martre d'Alaska, 48 pouces de long. Aussi manteaux en phoque de l'Hudson garnis d'écureuil, castor, martre d'Alaska ou opossum. Parures en renard noir, parures en renard brun, parures en renard gris, parures en loup noir, parures en loup taupe, parures en castor. Manteaux en lapin blanc pour enfants, manteaux en mouton d'Islande pour enfants, parures en mouton d'Islande et parures en lapin blanc pour enfants. Tous à un rabais de 25%. Une cinquantaine d'autres parures à 33 1-3% de rabais. Goodwin—Au premier.

Commencez bien l'année AYEZ UN BRUNSWICK

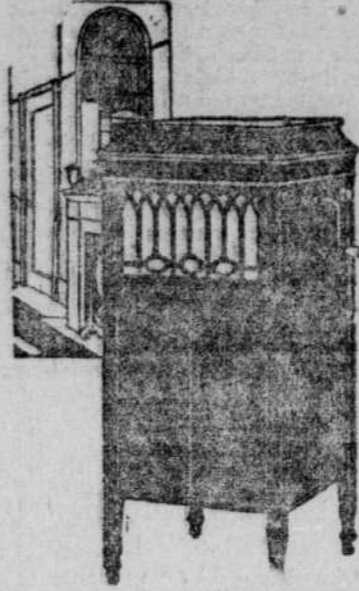
Le phonographe par excellence. C'est sera de magnifiques étrennes pour toute la famille.

Le Brunswick est le seul phonographe qui joue tous les disques, sans distinction de marques, avec une sonorité incomparable.

Un petit acompte suffira pour le mettre chez vous. Le reste se paiera, sans que vous vous en aperceviez, par versements faciles.

Prix : 77.00 — 148.00 — 175.00 — 209.00 — 280.00 — 340.00, 395.00 — 425.00 et 550.00.

Goodwin—Au deuxième.



Nappes et Toile de Table Le Cadeau Utile

Un tel cadeau fera toujours plaisir à une maîtresse de maison soucieuse de rendre son intérieur agréable.

La parente ou l'amie à qui vous ne savez trop que donner comme étrennes, sera certainement très satisfaite d'orner sa table d'une de ces nappes et serviettes à l'occasion du festin familial du Nouvel An.

Damas de table blanc irlandais. Jolis dessins, 60 pouces de largeur. La verge... 1.65

Damas de table, pure toile, fini satiné. Jolis dessins, 70 pouces de largeur. La verge... 2.75

Nappes en coton mercerisé blanc, 70 x 90 pouces, dessins variés. Chacune... 5.00

Nappes rondes, festonnées, 64 pouces. Très jolis dessins et bien finies. Chacune... 3.00

Nappes en damas blanc, 70 x 90 pouces, ovales, double fini satiné. Chacune... 15.00

Serviettes de table en damas de coton blanc, 17 x 17 pouces, ourlées. La douzaine... 2.95

Serviettes de table en damas blanc, 20 x 20 pouces. La douzaine 4.50

Serviettes de table en coton mercerisé blanc, 22 x 22 pouces, fini satiné. La douzaine... 7.50 Goodwin— Au rez-de chaussée

Magasins ouverts à 9 heures a. m. Magasins fermés à 6 heures p. m.



Blouses en Georgette \$9.00

C'est un vrai plaisir de les regarder tant elles sont jolies. Mais c'en est un plus grand encore que d'en recevoir une comme cadeau du Nouvel An.

Si vous n'avez pas encore décidé quoi donner à votre amie, voilà un cadeau tout trouvé et qui plaira certainement.

Ces blouses sont en bon crepe georgette épais, et sont brodées de nuances contrastantes. Chair garni de bleu ou rose, et marine garni de biscuit, ou encore tout marine.

Vous avez le choix parmi quatre genres différents, et toutes sont au même prix... 9.00 Goodwin—Au premier.

Mouchoirs

Tous vos cadeaux sont-ils achetés pour le Nouvel An ? Vous connaissez, n'est-ce pas, l'impression désagréable que l'on éprouve, le Jour de l'An, à s'apercevoir qu'on a oublié quelqu'un.

Pensez-y bien, et s'il vous manque encore quelques cadeaux, songez que les mouchoirs sont les cadeaux les plus vite achetés, les plus certains d'être agréables et, dans ce cas-ci, les moins coûteux.

Jolis mouchoirs en mousseline suisse, avec délicats dessins brodés dans les coins, 3 pour... 45

Mouchoirs en tissu "cottage" irlandais, bordure à point d'ourlet, 3 pour... 25

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Toiles de Fantaisie

Le cadeau par excellence pour vos amis nouvellement mariés. Eux qui, chaque jour ajoutent quelque chose à leur "home" pour le rendre plus gai, plus confortable, ne seront-ils pas heureux de recevoir un de ces jolis objets à l'occasion du Nouvel An ?

Nappes, point d'ourlet japonais, fil tiré brodé dans chaque coin.

45 pouces de côté, 1.65 et... 1.95

54 pouces de côté, 2.50

Dessus d'oreillers garnis de dentelles. Dessin de panier ou imitation de filet. 30 pouces de côtés... 1.50

Centres ronds en dentelle Batenberg, brin tiré. 52 pouces, chacun... 3.00 et 3.25

66 pouces, chacun 6.00

Dessus de bureau pour assortir. 18 x 54 pouces, chacun... 2.00

Garnitures de bureau et d'oreillers, bord festonné, dessins brodés, modèles assortis.

Dessus d'oreillers, 30 x 30 pouces, chacun... 1.50

Dessus de bureau, chacun... 1.50

Goodwin— Au rez-de-chaussée.

Feuilleton du "DEVOIR"

Le Manoir des Célibataires

Par M. MARYAN

36... "Rosel était la plus charmante, la plus attentive des maîtresses de maison; je souriais à voir cette activité infantile et sérieuse à la fois, et ce soin tendre dont j'étais l'objet. Mais l'année dernière, au retour d'un voyage aux eaux, jugé indispensable pour ma vieille blessure, j'ai trouvé ma pupille grandie, et vêtue d'une robe longue qui lui donnait l'air d'une demoiselle. M. de Kerouez et le recteur m'ont pris à part, me faisant entendre que cette jeune fille ne pouvait pas rester toujours sous le toit d'un célibataire. "M. de Kerouez m'offrait de la prendre chez lui... Sa fille m'a suppliée; Rosel a pleuré, partagée entre le regret de me quitter et la joie de vivre près de cette chère Alix dont je suis presque jaloux, tant elle tient de place dans ce peune cœur, et je me suis retrouvé dans ma maison solitaire, si solitaire, mon ami, que je me suis demandé sérieusement si je n'allais pas me marier... pour pouvoir garder Rosel... "Me marier! L'instant d'après j'en ai souri... Et à qui, donc?... Une seule femme, peut-être, aurait le cœur assez fort et assez tendre à la fois pour soutenir et ranimer mon cœur fatigué; en une seule femme j'aurais eu assez de confiance pour lui remettre ma vie, sûr d'être toujours compris par elle, sûr... que son amour conquis eût pu me faire renaitre à une nouvelle vie, au bonheur... Chimère! Ce n'est pas la première fois que je pensais à elle; mais tout nous se-

pare: des préjugés de naissance enracinés, sinon chez elle, du moins chez ceux qui l'entourent, — des devoirs sacrés envers des vieillards auxquels, je le sais, elle sacrifierait même son bonheur, s'il était en jeu, — et enfin, des souffrances qui gardent son cœur contre des affections nouvelles. "Moi, j'aurais pu l'aimer... Non tout d'abord... C'est une de ces natures exquises et réservées dont le charme ne vous prend pas d'assaut, mais vous gagne à la longue, dont la tranquille atmosphère vous pénètre d'un calme délicieux, dont la force mêlée de grâce vous attire doucement, mais irrésistiblement. Mais elle a renoncé à tout avenir mondain, et quand j'ai compris ce qui se passait en moi, j'ai enveloppé mon cœur d'une couche de glace, pour défendre mon âge mûr d'une nouvelle déception, plus cruelle, plus irrémédiable que l'autre. On peut triompher de l'amour; j'ai su, heureusement, me garder d'aimer encore; ce n'a été qu'un rêve entrevu et aussitôt effacé. Nous restons, Mme de Kerouez et moi, dans les termes d'une affectueuse intimité, dont Rosel est le lien. J'ai souvent assisté aux leçons qu'elle lui donne, et j'ai pris plaisir aux aperçus délicats, aux déductions vraies et fi-

nes de ce charmant esprit de femelle. Nous avons éclairci et développé à nous, deux maint point d'histoire, mainte proposition philosophique, mainte question littéraire. Je l'ai écoutée en silence quand elle parlait de religion, et j'ai admiré ce mélange d'humilité et de grandeur dans la foi qui est pour moi le vrai catholicisme... Le jour où je croirai, ce ne sera pas à demi. Les spéculations de la pensée, toutes sublimes qu'elles sont, ne sauraient à elles seules me satisfaire... Il y a de l'élevation dans ces croyances inébranlables, ardentes, que l'incrédulité prétend absurdes et le demi-savant naïves. Quand je pratiquerai la religion, je m'y jetterai corps et âme; je ravignerai mon esprit dans ses dogmes et appuierai ma vie sur ses pratiques... Je réciterai le rosaire comme saint Dominique, un des génies de son siècle, et je croirai aux miracles, parce que Celui qui a fait l'homme peut, à la voix de la créature qu'il aime, éloigner la maladie et la mort auxquelles il commande... "Ne crois pas que Rosel soit triste entre ces deux vieillards et cette femme de vingt-neuf ans qui s'intitule une vieille fille. La chère petite a éveillé chez eux tous des échos de gaieté oubliés. Mlle de

Kerouez a retrouvé une douce sérénité, un enjouement qui va souvent jusqu'au rire; son père ne pourrait plus, je crois, vivre sans sa petite Alsacienne, et la vieille comtesse, que la mort semble oublier, sort pour elle du recueillement où elle vit, et déroule devant son jeune esprit curieux les événements d'autrefois... "Comme on juge mal ce qu'on connaît peu! Jadis je me plaignais de la morgue de mes voisins; aujourd'hui la glace est rompue, et je reviens sur mes impressions passées. M. de Kerouez a une écorce un peu rude, presque impénétrable. J'admire maintenant chez cet homme inflexible, dont l'âge détend peut-être d'ailleurs la fière nature, cette fermeté de principes, ce culte de l'honneur qui manquent, hélas! à notre génération, et qui peuvent excuser bien des raideurs, voire même des préjugés un peu étroits. Quant à sa mère, elle ressent pour moi une sympathie qui me touche profondément... Un effort suprême de mémoire lui a rappelé que mon aïeul combattit en Vendée aux côtés de son père; c'est là, à ses yeux, un lien que rien ne peut briser. "Un nouvel élément est près d'animer et de réjouir Kerouez. René, sur la demande de son

père, va arriver prochainement. Il s'est acquitté envers moi et envers sa famille, et n'a plus à songer qu'à son propre avenir. Cette vie nouvelle, presque primitive, l'a retrempe. J'ai suivi dans ses lettres la transformation heureuse produite par une existence saine et active, par un devoir ardemment poursuivi, dans cette nature un peu faussée par le contact du monde, et amollie par les passions de la jeunesse. Il s'est pris d'enthousiasme pour ce sol encore neuf, pour ces paysages grandioses. Les défrichements, les voyages à travers la prairie, les chasses merveilleuses l'enchantent, et les relations cordiales, pleines de savoir, qu'il entretient avec ses rares voisins, satisfont ses instincts de sociabilité. Je crois que son père aura de la peine à le garder ici

ennemi, excepté, bien entendu, celui qui l'écrit en ce moment, et les diatribes contre mes compagnons d'infortune m'amuse parfois... Cependant je ne ferai point mentir l'appellation qui le choque, et de mon vivant du moins, ma demeure s'appellera toujours la Maison des célibataires. Quelque jour, l'entrepreneur peut-être une défense de ces pauvres attaqués. Je te prouverai qu'il est injuste de s'acharner ainsi après d'infortunés citoyens, bien que certains politiciens ne parlent de rien moins que de leur imposer une taxe... comme pour les chiens de luxe. Après avoir tant décrié les vieilles filles, on est un peu revenu sur leur compte, et sans parler de nos admirables sœurs de charité, on tend à reconnaître qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un mari pour posséder un cœur. On prendra peut-être plus tard le parti des vieux garçons. Même en laissant de côté les prêtres, les missionnaires et les frères ignorants, bien moins ignorants, par parenthèse, que ceux qui les décrient (et je le vois à l'œuvre ici!), les célibataires sont loin d'être tous des viveurs ou des égoïstes.

"Je ne puis m'empêcher de sourire en écrivant ce titre, qui appartient à mon logis de par la coutume, que les paysans lui donnent gravement, mais qui, je le sais, a le malheur d'agacer tes nerfs. Pour toi, un célibataire est presque un

(A SUIVRE)

FAITS DIVERS

LA VITESSE HOMICIDE

DEUX AUTOMOBILES, LANCEES DANS UNE COURSE INSENSEE, ONT CAUSE HIER SOIR, EN PLEINE VILLE, LA MORT D'UN MALHEUREUX PERE DE FAMILLE. — LE SUPPLICE DU FEU.

Un accident d'auto a causé hier soir la mort d'Antonio Raspa, âgé de 44 ans, qui laisse dans le deuil dix enfants. La victime venait de quitter son échoppe de cordonnier rue Notre-Dame-ouest, pour se rendre à sa demeure; c'est au moment où elle traversait la rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Versaillais que le malheur est survenu. Une limousine et une routière filaient à une vitesse de 40 milles à l'heure. Les chauffeurs imprudents couraient. Raspa, en essayant d'éviter la limousine, a été frappé par la routière qui allait plus vite que la grosse machine. C'est ce qu'on a déclaré des témoins oculaires. Quand l'ambulance de l'Hôpital Général est arrivée à 7 heures 59, la victime était morte.

L'agent Charland, du poste de la rue Montfort, a vu passer les autos à une vitesse vertigineuse, à l'angle de la rue McCord, et il a essayé de prendre leur numéro, mais n'a pas réussi. Quelques minutes plus tard, des passants sont venus dire à l'agent qu'un terrible accident venait d'arriver. Charland s'est rendu auprès de Raspa à qui il a prodigué les premiers soins. Il a ensuite mandé l'ambulance mais le Dr Cassidy n'a pu que constater la mort.

Aucune des autos n'a daigné s'arrêter; après l'accident, les chauffeurs, qui en ont nécessairement eu connaissance, ont continué leur course folle. Trois témoins du malheur: Patrick Mayer, 100 rue Versaillais; P. H. Goldman, 126 rue Murray; Albert Hadeck, 643 rue Atwater, s'accordent à dire que les deux autos allaient à 45 milles à l'heure. Le chef Lemarche a chargé des détectives de rechercher les chauffeurs.

SUPPLICE HORRIBLE

Deux personnes ont succombé hier au supplice du feu. Pendant que sa mère était allée chercher du charbon dans le hangar, Jeanne Valade, fillette de 4 ans, 315 rue St-Philippe, a pris des allumettes et a mis le feu à sa robe. Au retour de sa mère, elle est accourue vers elle dans un tourbillon de flammes. Mme Valade a tâché d'éteindre les flammes, mais celles-ci avaient déjà atteint le corps de l'enfant. Le Dr Gauthier n'a pu que constater la mort.

Mme Damase Paquin, 32 rue Desery, regardait travailler un plombier au salon de toilette de son mari, quand le feu a pris à ses vêtements. M. Paquin avait mandé le plombier pour régler un tuyau et sa femme a voulu observer de trop près. A l'arrivée de l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, la malheureuse était morte.

LA SYNCOPE FOUROYANTE

Francis Clermont, 50 ans, de St-Pierre-aux-Liens, descendait la rue St-Denis hier lorsqu'il a été foudroyé par une syncope. Le Dr Gauthier, qui sortait des bureaux de l'union St-Pierre, angle Marie-Anne et St-Denis, est venu au secours du malheureux, mais celui-ci était déjà mort. Le coroner enquête.

LA VICTIME SUCCOMBE

Camille Godin, 13 ans, 1074 est, rue Dorchester, frappé d'une balle par un compagnon de jeu, hier, est mort à l'hôpital Notre-Dame, à 11 heures. Le détective Lemire est chargé de localiser le camarade qui a fait feu, car, ainsi que nous le racontions hier, le jeune Italien a disparu sitôt après l'accident. Enquête du coroner demain.

TROIS SENTENCES

Le juge Choquet a imposé trois amendes hier à des restaurateurs pour infraction à la loi de prohibition: Ovide Anger, 191 rue St-Paul, \$300; Delphis Boucher, rue Ontario, \$100; Preshupp Joworsky, 319 rue St-Denis, \$100.

LES CAUSES D'INCENDIES

On doit demander à la Législature d'amender le statut qui régit la commission des incendies. C'est le commissaire Latulippe qui a fait cette suggestion après avoir étudié longtemps par quel moyen on pourrait réduire à Montréal les pertes causées par le feu. Il faudrait que le public ait conscience que chaque incendie sera l'objet d'une enquête sérieuse. On voudrait un amendement au statut en ce sens que les compagnies d'assurance ne payent pas d'indemnité avant cette enquête de la commission. Celle-ci, par cet amendement aurait un temps limité pour s'enquérir. La commission administrative, le "Board of Trade", la Chambre du commerce et des hommes avertis ont approuvé le projet d'amendement. On l'a présenté à la dernière session mais le temps pour l'étudier a fait défaut. Les députés qui en ont eu connaissance se sont montrés favorables à une telle modification du statut.

M. Latulippe a fait remarquer qu'il n'y a d'enquête que dans un tiers des incendies environ. On sait par contre que plusieurs sont allumés par des gens criminels et malhonnêtes qui veulent toucher l'indemnité correspondant à leur prime d'assurance. Les incendies diminueraient si l'on savait ne devoir pas en profiter économiquement. En certains cas, les réclamations après l'enquête ont été réduites.

Les moyens de préparer les enquêtes sont souvent inefficaces. La commission des incendies actuellement procède d'après le rapport des pompiers, rapport insuffisant pour instruire une enquête. Il est arrivé que des incendiaires n'étaient pas à une enquête et n'ont été découverts qu'incidemment lors de l'enquête pour un autre incendie. La commission n'a qu'un détective chargé d'assigner les témoins et de préparer la cause. On demande en outre par l'a-

mendement projeté de fournir à la commission des incendies, outre le détective Constantin, un autre agent. On va demander à la commission administrative d'exiger des pompiers des rapports plus compréhensibles et au besoin de désigner dans chaque poste de pompiers un agent spécialement désigné pour rédiger les rapports. Il est arrivé, déclare le commissaire Latulippe, que des pompiers appelés à plusieurs feux durant la même nuit mélangent les incidents des divers incendies.

La commission administrative a adopté une résolution favorable à l'amendement proposé et l'avocat de la ville a conféré avec le premier ministre à ce sujet. Divers corps publics ont agi de même.

LES ÉLECTIONS DANS L'ONTARIO

Toronto, 30. — Dans la plupart des municipalités de la province d'Ontario à ce lieu, hier, la nomination de ceux qui se porteront candidats aux élections de lundi, le 5 janvier. Les élections à Toronto, Hamilton, London, Guelph, Kitchener, Waterloo, Sarnia, Galt, St. Catharines et Peterborough auront lieu le jour de l'An, la nomination ayant été faite antérieurement.

Cornwall, Ont., 30. — La nomination a eu lieu hier. Il y a cinq candidats à la mairie: MM. A.-C. Fetterly, W.-A. Munro, médecin, F. Mulhern, J.-E. Chevrrier.

A la charge de reeve, MM. Munro, Mulhern, Harding, Chisholm.

A la charge de conseiller, MM. Geo. Lafave, Arthur Dextrax, Jos. Payette, A.-A. Hurteau, Alvin Upper, F.-J. Harding, Chas. Larose, J. Fursey, C.-S. Nesbitt, Wm. Pollock, J.-J. Talon, Geo.-A. Stiles, A. F. Mulhern, S. W. Jacobs, Farrand Hall, John Eamer, A. Ross Aiguire, médecin, J. J. McCutcheon, G. D. Atkinson, R. F. Kellock, G. S. Kil-

Wilbert Daye, J. Miller, H. Williams, G. A. Gogo, H. W. Ross, Ernest Hart, John Ridley, T. J. White, A. E. Jardine, A. C. Roberts, W. H. Gardiner, W. H. Gallinger, W. F. Corbett.

MORT DE SIR WILLIAM OSLER

Oxford, Angleterre, 30. — Sir William Osler, médecin renommé est mort ici, hier, à l'âge de 70 ans. Le défunt était l'un des membres d'une famille remarquable. Deux frères lui survivent et demeurent à Toronto. Ce sont Phos. Fetherstone Osler, président du "Toronto General Trust Corporation", et ancien juge de la Haute Cour d'Ontario, et sir Edmund Osler, M.P., président d'une maison d'affaires "Osler and Hammond". Son autre frère qui mourut avant lui était Britton B. Osler, C.R., un brillant avocat.

La mère de sir William est morte, il y a quelques années, à l'âge de 101 ans. Le défunt était né dans la province d'Ontario et fut reçu médecin à l'université McGill en 1872.

Professeur à l'université d'Oxford, il a écrit plusieurs livres d'un grand mérite.

LE MORCELLEMENT DE LA TURQUIE

New-York, 30. — Une récente proclamation vient d'édicter la peine de mort contre toute personne qui serait en faveur du morcellement de la Turquie. On n'aura pas même regard aux nuances religieuses. Cette proclamation serait l'oeuvre du Pacha Kemal.

Advertisement for Pathephone records and cabinets. Features the 'L'ECHO' logo and various Pathephone models with prices ranging from \$175.00 to \$315.00. Includes a central illustration of a man playing a gramophone and the text 'se joint aux échos de l'univers pour proclamer la grande supériorité du Pathephone'.

Advertisement for Casavant phonographs. Headline: 'Quand vous aurez fait l'achat d'un modèle du fameux phonographe Casavant'. Includes the slogan 'Le véritable Phono Canadien' and a testimonial from Maurice Gendron, Agent, located at Ch. 54, Edifice Dandurand.

IRKOUTSK MENACÉE: Pékin, 30. — Les troupes révolutionnaires socialistes ont pris possession de la gare de chemin de fer à Irkoutsk, près du lac Baïkal, au sud-ouest. Les soldats de l'amiral Kolchak tiennent encore dans la ville.

Advertisement for Gelées Primus pour Desserts. Features an illustration of a gelatin dessert and text describing the product as a healthy and delicious dessert.

Advertisement for Pathe records. Features a large illustration of a rooster and the text 'ACHETEZ Pathe' and 'PAIEMENTS FACILES'.

LA CONTREBANDE DES LIQUEURS: Burlington, 30. — C'est la première fois, dans l'histoire du Vermont, qu'on y choisit un grand jury pour juger des causes portées devant la Cour des Etats-Unis. La cause en serait, au dire de l'avocat Bullard, le nombre croissant des délits ayant pour cause l'importation illégale aux Etats-Unis du whiskey du Canada.

Advertisement for fur coats. Headline: 'Les plus Magnifiques-Fourrures de Montréal'. Features illustrations of fur coats and lists prices for Renard Argenté (\$250.00) and Martre de Russie (\$150.00) from Cummings & Cummings.

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE

La Confédération française des travailleurs chrétiens

Ces jours-ci, s'est produit un événement d'une indiscutable importance et sur lequel il est regrettable que la presse, absorbée par les soucis électoraux, n'ait pas davantage attiré l'attention du public. Nous voulons parler de la création, réalisée le 2 novembre, de la Confédération française des travailleurs chrétiens.

Événement capital, à n'en pas douter, aux yeux de quiconque pense, comme nous, que le mouvement syndicaliste révolutionnaire constitue aujourd'hui le danger le plus redoutable pour les individus, la patrie, la société; aux yeux de ceux qui croient, comme nous encore, qu'on ne brisera pas la violence du flot rouge qui monte avec des gémissements et des récriminations stériles. On ne parviendra, il faut nous en convaincre, à combattre avec succès l'effort révolutionnaire que par une propagande infatigable et méthodique, mise au service d'une organisation puissante, par le nombre et par l'activité, et qui donne aux travailleurs des garanties formelles d'ordre professionnel, social et moral. Cette organisation désormais existe. Quelles sont ses origines? Quels sont les principes sur lesquels elle entend fonder son action, l'ordonnement de ses services, le rôle qu'elle s'approprie à jouer? C'est ce que nous voudrions brièvement indiquer.

LES ORIGINES

A la base des initiatives les plus fécondes prises pour organiser les travailleurs catholiques en France, on retrouve toujours le Syndicat des employés du commerce et de l'industrie. Aussi ne faut-il point s'étonner de le voir, dès le mois de juin 1908, réunir dans ses locaux du faubourg Poissonnière les représentants des divers groupements masculins et féminins à recrutement catholique, alors existants. Outre les mandataires des divers Syndicats parisiens, 22 délégués venus de seize villes de province discutèrent deux jours durant, des moyens d'étendre le rayonnement et l'action du syndicalisme chrétien. Dès cette époque, nous trouvons parmi les vœux présentés à l'assemblée celui-ci qui rallia, d'ailleurs, l'unanimité des suffrages: «Établir entre les Syndicats adhérents une solidarité effective qui leur permette de se prêter un mutuel appui dans la défense de leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux.»

Puis, chaque année, à la Pentecôte, des réunions du même genre eurent lieu, sérieusement préparées par la Commission d'études du Syndicat des employés, qui aboutirent, le 11 mai 1913, à la création de la Fédération française des Syndicats d'employés catholiques, laquelle, dès le début, compta 12.000 membres. Dans le même temps, le syndicalisme féminin catholique avait pris un magnifique essor: tant à Paris qu'en province, notamment dans la région de Lyon et dans l'Isère, il organisa de puissantes fédérations. Autre succès de l'idée: sous l'inspiration du Syndicat des employés et à l'abri de son toit, boulevard Poissonnière d'abord, rue Cadet ensuite, les ouvriers eux-mêmes, si fort sollicités par la Confédération générale du travail, s'assemblaient en un certain nombre de Syndicats autonomes, dont le recrutement progressait lentement, mais constamment, quand la guerre survint.

La mobilisation envoya aux armées simples syndiqués et militants. Beaucoup n'en sont point revenus, et d'abord cet admirable et si modeste Charles Viennet, secrétaire général du Syndicat des employés. Beaucoup sont rentrés chargés des honneurs que leur a valu une exemplaire bravoure: Jules Zirnheld, président du même Syndicat des employés depuis tant d'années, pour n'en citer qu'un, a rapporté d'une campagne magnifique et d'épreuves douloureuses la croix de la Légion d'honneur. Sans retard, pressés, au reste, par d'impérieuses nécessités, tous les survivants se sont remis à la tâche. Ce qui avait vécu pendant les années de guerre retrouva bientôt la prospérité naguère connue: ce qui avait végété ou presque disparu, revêtit. Puis on songea à reprendre les projets d'autrefois, d'autant que certains d'entre eux redevenaient tout à fait actuels.

Lorsque le 18 mars 1919, fut fondée, rue Cadet, cette fois encore dans l'immeuble du Syndicat des employés, entre les représentants des Syndicats chrétiens, venus des pays alliés et neutres, la "Confédération internationale des Syndicats chrétiens", il apparut plus urgent que jamais d'unir, par un lien étroit, les organisations françaises attachées aux principes catholiques. Trois mois plus tard, durant les fêtes de la Pentecôte, une assemblée préparatoire avait lieu d'où sortit le "Comité confédéral français du travail chrétien", dont le rôle pacificateur lors de l'agitation révolutionnaire du mois de juillet devint, par suite, non négligeable. C'est, avant tout, aux efforts de ce Comité qu'est due la réalisation du magnifique Congrès des 1er et 2 novembre, d'où est née la "Confédération française des travailleurs chrétiens", dont nous allons maintenant parler.

LES FONDATEURS

C'est, bien entendu, au siège du Syndicat des employés, devenu confédéral du travail chrétien, qu'ont été tenues les diverses séances du Congrès, dans une atmosphère de confiance et d'enthousiasme, prometteuse de beaux succès. Plus de 200 délégués étaient venus de toute la France, de Lorient et de Marseille, de Roubaix et de Strasbourg, représentant 350 organisations syndicales, et tout près de 100.000 syndiqués, ceux-ci appartenant à des professions très diverses, à des groupements masculins et à des groupements féminins, à des organisations d'importance fort différentes, comme on pourra s'en rendre compte en lisant l'énumération suivante de ces

organisations: Fédérations françaises des Syndicats d'employés catholiques; Union centrale des Syndicats professionnels féminins de la rue de l'Abbaye; Fédération française des Unions de Syndicats professionnels féminins de la rue de Seze; Union sociale d'ingénieurs catholiques; Fédération nationale des Syndicats d'enseignement libre; Syndicat professionnel des cheminots de France; Syndicats professionnels d'ouvriers de la rue Cadet; Syndicat français des gens de maison; Fédération des Syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine; Fédération des Syndicats d'Union sociale de Franche-Comté; Fédération des Syndicats professionnels de Champagne; Union fédérale des Syndicats libres de l'Isère; Union des Syndicats professionnels de la région lyonnaise; Union méridionale des Syndicats professionnels en principes catholiques; Union des Syndicats professionnels de la Gironde; Union des Syndicats professionnels d'employés et d'ouvriers catholiques du département de la Sarthe; Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing; Union syndicale catholique de Pougères; Syndicat libre et professionnel des mineurs de la Grand-Combe; Union ouvrière syndicale de l'industrie textile d'Alsace.

Il conviendrait d'ajouter à cette liste un très grand nombre de Syndicats isolés, venus encore une fois, par leurs représentants, de toute la France, des frontières et du centre, et tout à fait décidés à aboutir à des réalisations.

Les discussions du Congrès fort animées, parfois même très vives, se déroulèrent sous le geste béni du grand Christ d'Ivoire entre professionnels. Cependant un certain nombre de personnalités ecclésiastiques et laïques qui ont toujours montré la plus vive et la plus utile sympathie au mouvement syndical chrétien en France y assistaient, qui intervinrent à diverses reprises de façon opportune.

Notons qu'au cours des débats, les plus prévenus prirent conscience d'un certain nombre d'impressions un peu inattendues et, cependant, fort explicables: celle d'abord de se trouver en présence d'un mouvement national puissant et desormais irrésistible; celle aussi que les congressistes venus de toutes nos provinces, avec des habitudes, des mentalités, des préjugés fort divers, possédaient en somme une remarquable unité de pensée et de vouloir. Enfin, on eut la révélation d'un certain nombre de militants de la plus haute valeur et qui, dès maintenant, peuvent se mesurer contre les propagandistes socialistes les plus chevronnés.

Et c'est ainsi qu'on parvint à une entente qui ne manquera point d'être féconde, nous n'en doutons pas, si tous ceux qui, directement ou indirectement, peuvent soutenir l'effort nécessaire projeté par les congressistes réunis en ce début de novembre, à Paris, veulent bien y aider.

Nous exposerons, dans un prochain article, le but et les principes de la Confédération française des travailleurs chrétiens.

A. M.

("La Croix de Paris".)

LA DÉFENSE DU KAISER

Paris, 30. — L'"Echo de Paris" dit aujourd'hui que les gouvernements anglais et français ont décidé de demander l'extradition de l'ancien empereur d'Allemagne aussitôt que les clauses du traité de Versailles auront été remplies.

Des dépêches de Londres datées du samedi rapportaient que des experts légaux anglais et français s'étaient consultés sur le châtiment qui pourrait être imposé aux chefs allemands coupables des atrocités de la guerre et s'étaient échangés les listes de ceux qui seraient poursuivis et punis si leurs crimes contre la loi internationale étaient prouvés.

Paris, 29. — Profondément troublé par le livre de Karl Kautsky sur les origines de la guerre, l'ancien empereur consacre tous ses après-midis à rédiger son plaidoyer de défense, dit un télégramme d'Amsterdam envoyé par Jules Sauerwein, correspondant spécial du "Matin".

"Le livre des Révolutions" du député socialiste Kautsky contient la substance de quelque 900 documents du ministère des Affaires étrangères allemand, dont la plupart sont annotés par le kaiser. Des extraits assez élaborés de ce livre furent publiés exclusivement dans le "New-York American".

SA DÉFENSE AU ROI GEORGE

Guillaume, dit la dépêche, a l'intention d'envoyer sa défense au roi George V.

Voici un schéma de la défense de Guillaume:

1o — Les documents publiés récemment que lorsque le kaiser fut mis au courant de la réponse serbe à l'Autriche, il déclara alors que celle-ci avait reçu satisfaction mais il ajouta qu'il était trop tard pour prévenir la guerre.

2o — L'Angleterre est responsable de la guerre, parce qu'elle a refusé d'offrir un conseil de sagesse.

Ses notes marginales, publiées par Kautsky, dit le kaiser, ne sont que des commentaires personnels sur le sujet ne pouvant influencer la décision du gouvernement allemand.

Il assure qu'il n'a jamais voulu influencer la diplomatie allemande par ses notes à la marge, mais que ce n'était là que l'expression momentanée de son indignation et de sa colère.

ADORATION NOCTURNE

Les membres sont convoqués pour mercredi soir à 11 heures à Notre-Dame, pour l'heure sainte qui sera suivie, comme d'habitude, par une messe basse à minuit. On est prié de se rendre à 10 heures 45 au plus tard.

ELLE VEUT EN FAIRE AUSSI PROFITER LES AUTRES

Mme VERRIER GARDERA TOUJOURS UNE VIVE RECONNAISSANCE A CEUX QUI L'ONT FAIT CONNAÎTRE LE TANLAC.

"Si ce n'avait été des personnes qui ont permis que l'on publie les merveilleux résultats qu'elles avaient obtenus du Tanlac, je n'aurais jamais connu cette préparation et serais sans doute encore malade. Je crois donc qu'il est de mon devoir de faire aussi une déclaration qui, peut-être, aidera quelqu'un à obtenir un soulagement à ses souffrances", disait Mme Over Verrier demeurant au No 49 rue Pacifique, Montréal, racontant son expérience de cette préparation.

"Lorsque je commençai à me servir du Tanlac", continue-t-elle, "ma santé était bien mauvaise depuis environ six ans et empirait sans cesse et depuis de tout ce que je pouvais faire. Mon teint était devenu jaunâtre et je souffrais sans cesse de constipation et d'étourdissements. J'endurais d'intenses douleurs dans le côté, près du foie, dans l'estomac et entre les épaules. J'avais des sueurs froides, principalement en me couchant, et mes forces m'abandonnaient rapidement. Mes aliments semblaient ne m'apporter aucun bien car j'étais toujours maigre, et quoique j'eusse essayé plusieurs genres de préparations, aucune ne semblait m'apporter aucun bien. J'étais si découragé de mon état que j'avais peine à ne pas en pleurer.

"Mais, grâce au Tanlac, je me sens maintenant comme une tout autre personne, et je garderai une reconnaissance éternelle aux personnes qui me l'ont fait connaître au moyen de leurs déclarations dans les journaux, car il m'a soulagée de tous mes maux et me fait reprendre des forces tous les jours. Mes aliments me sont maintenant profitables car depuis que je prends le Tanlac je suis engraisée de sept livres. Au moyen des tablettes laxatives Tanlac prises conjointement avec le Tanlac lui-même, je ne souffre plus de constipation et mon teint jaunâtre d'autrefois a fait place à un beau rose et velouté. Le Tanlac doit certainement être une préparation extraordinaire, vu tout le bien qu'il m'a fait. Maintenant que mes souffrances sont finies et que mes forces reviennent, je vois venir Noël et le Jour de l'An avec plus de plaisir qu'il y a de plusieurs années. Les mots me manquent pour exprimer toute la gratitude que je porte au Tanlac pour tout ce qu'il a fait pour moi, et je serais heureuse si tous et chacun pouvaient le connaître à sa véritable valeur.

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies du Dr Leduc; dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger; dans les pharmacies Jassby; et à Verdun chez M. Henri P. Fabien; sous la direction personnelle du représentant spécial du Tanlac. (récl.)

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

ON FETE M. THOMAS GAUTHIER

Le Conseil des Arts et Manufactures a, hier soir, fêté brillamment son président, M. Thomas Gauthier, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire de naissance.

Vers 9 heures, les membres du conseil se sont rendus à la résidence du président, rue Dorchester ouest.

Un bouquet de soixante-quinze roses lui a été offert par M. J.-P.-L. Bérubé, secrétaire, et l'adresse a été lue, en anglais, par M. T. P. Crowe, conseiller législatif, et, en français, par M. S. Casavant, de St-Hyacinthe. On rappela délicatement au président tout ce qu'il a fait dans le passé et les vœux qu'on formulait pour l'avenir.

Plusieurs amis ayant fait leurs souhaits à M. Thomas Gauthier, durant le jour, il s'ensuivit qu'il fut presque pris par surprise et très ému.

Les membres du Conseil des Arts et Manufactures présents étaient les suivants: MM. Cyrille Duquet, J.-P.-L. Bérubé, W.-F. Vilas, M.L.A., C. Blouin, S. Casavant, T.-P. Crowe, C.-F. Delage, U. Saint-Onge, J.-M. Duff, H.-W. Raphaël, J.-B. Meilleur-Barthe, A.-B. Allen, G.-E. Tanguay, Joseph Gosselin, J.-W. Grégoire, J. M. M. Gauthier.

M. le curé Gauthier, de Westmount, a remercié au nom de son père, ceux qui le félicitaient, et M. J. M. Duff a dit quelques mots.

Rhumatisants-Goutteux

VOUS TOUS QUI EPROUVEZ CES MANIFESTATIONS DE L'ARTHRITISME.

Vous pouvez vous débarrasser complètement et pour toujours de l'acide urique qui sature votre organisme et prévenir sa formation en employant régulièrement la Solution de Biphosphate de Chaux Médical des Frères Maristes. C'est le plus puissant neutralisant de l'acide urique connu, le plus efficace antirhumatismal naturel. Qui prend la Solution de Biphosphate de Chaux des Frères Maristes n'a plus à craindre le rhumatisme, la goutte, les névralgies, la sciaticque, l'arthérodalose, car cette médication alcaline naturelle tarit la source des acides maléfaisants et fournit au sang les sels indispensables à la reconstruction, à la régénération de tout l'organisme.

Quarante ans de succès attestent l'efficacité du Biphosphate de Chaux des Frères Maristes.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix: \$1.00. Distributeurs généraux: Casgrain et Charbonneau, pharmaciens en gros, 30 rue Saint-Paul Est, Montréal. (Ann.)



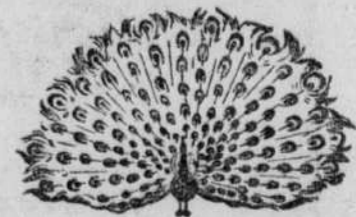
Quand le Goût a été Contenté l'Esprit est Satisfait.

LA chose la plus difficile à définir c'est la description d'un goût. En effet il n'y a pas d'autre mot que "goût" pour exprimer le goût. Ainsi, en parlant du goût des chocolats, la seule manière d'évoquer la sensation qu'on éprouve à en manger est de dire qu'ils sont succulents, satisfaisants, délicieux, qu'ils flattent le palais ou qu'ils ont telle ou telle saveur.

Mais vous ne pouvez obtenir une conviction réelle sur la "qualité du goût" des chocolats Neilson qu'en y goûtant. C'est pourquoi nous vous demandons d'aller en chercher une boîte chez le pharmacien ou le confiseur.

Ne les mangez pas à la hâte. Considérez avec soin chaque chocolat. Ouvrez-en quelques-uns. Laissez votre palais en savourer l'enveloppe d'abord, puis le fruit, la crème et les amandes qui les remplissent, ensuite vous goûterez le tout mélangé.

Si vous faites cette expérience et dégustez en "gourmets" comme disent les européens, vous obtenez la saveur des qualités remarquables des chocolats.



Neilson's

"Les Chocolats qui sont différents"

LES CELEBRES PIANOS ET PHONOGRAPHES PRATTE

ARTISTIQUES--DURABLES

Sont maintenant vendus directement par nous, sans agent ni intermédiaire, à notre nouveau

SALON DE MUSIQUE
462, RUE STE-CATHERINE OUEST

TEL. UP 9393

Une Visite est cordialement Sollicitée.



La Vie Sportive

Les Stars sont défaits par le St-Frs-Xavier

L'équipe d'Armand Vaillancourt est sortie victorieuse par 1 à 0 hier soir — Hochelaga gagne sa deuxième partie — La deuxième séance de la Ligue de Hockey Montréal.

Tel que nous le disions hier, le club Saint-François-Xavier est appelé à renverser bien des calculs, cette année, dans la course au championnat de la Ligue de Hockey Montréal.

Arbitres: Newby Lalonde et Cooper Smeaton.

SOMMAIRE

Première période Pas de point. Deuxième période 1. St-Frs-Xavier-Singher. 18.00 Troisième période Pas de point. Punitives: Burrows, Charette, L. Valois, Lahue, Desjardins, Singher, Taylor, Lahue, 3 min. chacun.

DEUXIEME PARTIE

Hochelaga butts Ramblers Séguin butts McCormick Musgrove points Fournier Hayes couverts Lockwood Lamirande centres Colegan Dufresne ailes Hogan Bouchard ailes Francoeur

Les joueurs du Saint-François-Xavier se sont surtout distingués en jouant la combine qui les caractérise. Quoique beaucoup moins lourds que leurs adversaires ils ont arrêté toutes leurs poussées et les ont fait un travail gigantesque.

La deuxième partie entre les Hochelaga et les Ramblers s'est terminée en une victoire pour le premier club qui l'a emporté par 7 à 1.

D'un autre côté, les Ramblers étaient privés des services de trois de leurs meilleurs hommes et il n'y a pas de doute qu'ils feraient meilleure figure, lorsqu'ils seront au grand complet.

Voici l'alignement des équipes au soir ainsi que le sommaire des deux joutes d'hier soir: PREMIERE PARTIE

St-Frs-Xavier Stars Gervais butts Taylor A. Valois points Lahue Roy couverts Burrows J. Sauvé centres Taylor L. Valois ailes Desjardins Lalonde ailes Desjardins

Substituts: St-François-Xavier: Singher, Charette, Pelletier, Ménard, Robidas, Filion; Stars: Guermont, Grey, Burnett, Dean, Pollock.

Juges: Roddick, Vaillancourt. Chronométrateur: J. O'Reilly.

Pierce avait la figure enflée et les lèvres fendues, mais ces blessures ne l'empêchèrent jamais de se battre. Quoique vaincu, il s'est acquis la sympathie des spectateurs qui l'ont longuement applaudi.

La rencontre Tex McEwen-Dave Marshall a été un combat peu intéressant où les boxeurs s'épuisèrent dès les premières rondes. A la fin du deuxième engagement, ils n'en pouvaient plus et finalement l'arbitre y mit fin à la huitième ronde, parce que McEwen était à bout.

Marshall a donc obtenu la victoire, mais il l'aurait probablement remportée plus tôt, s'il n'avait pas été victime d'un excès de confiance.

Joe Burns se montra supérieur à Pierce et mérita la victoire. Le petit Irlandais, de la Pointe Saint-Charles s'est beaucoup amélioré depuis la dernière bataille à Montréal et pour peu qu'il continue à se tenir en forme il réussira à enregistrer de nombreux victoires sur les meilleurs hommes de sa catégorie.

Hier soir, Pierce a encaissé assez de coups pour battre dix hommes, mais à chaque fois il revenait plus fougueux que jamais et prêt à encaisser encore plus. Burns a eu beau lui lancer moulinet sur moulinet, mais en vain. Aussitôt que Pierce était touché, il revenait toujours à l'attaque, naturellement pour encore en attrapper. Ce fut une bataille au bout des poings du commencement à la fin et un crochet n'attendait pas l'autre.

A la fin de l'engagement, Burns ne portait pas une marque, tandis que

Joe Burns se montra supérieur à Pierce et mérita la victoire. Le petit Irlandais, de la Pointe Saint-Charles s'est beaucoup amélioré depuis la dernière bataille à Montréal et pour peu qu'il continue à se tenir en forme il réussira à enregistrer de nombreux victoires sur les meilleurs hommes de sa catégorie.

Voici les résultats détaillés: Roberts . . . 173 157 147 277 Totaux . . . 804 853 754 2411 Lévis gagne deux parties.

Après avoir remporté un premier succès, à l'inauguration des séances de lutte et boxe au Cercle Paroissial, le 17 décembre dernier, les directeurs de la section sportive préparent une seconde soirée pour le 14 janvier prochain, qui sera toute une révélation pour le public.

Nous aurons le plaisir de voir de bons hommes au programme, tel qu'Arthur Bénard, A. Proulx, E. Barrette, E. Taillefer, etc.

M. Emond, le promoteur du Cercle, est actuellement en pourparlers avec plusieurs des meilleurs athlètes, dont quelques-uns seront engagés pour le prochain séance.

La direction fera tout en son possible pour satisfaire le public, c'est donc à souhaiter qu'il y aura foule ce soir-là.

Ceux qui aimeraient à se procurer des billets d'avance, pourront le faire en s'adressant au C. P., 62 est, boulevard Saint-Joseph, tous les soirs, de 7 à 11 heures p. m.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE AU NATIONAL

MARDI, 30 DECEMBRE, 1919 10.00 a.m. à 12.00 a.m. — Culture physique, messieurs, cours privés. 1.00 p.m. à 3.00 p.m. — Fillettes. Gymnase et bain. 3.00 p.m. à 5.00 p.m. — Section scolaire. Gymnase et bain. 5.00 p.m. à 5.30 p.m. — Culture physique, messieurs, cours privés. 5.30 p.m. à 6.30 p.m. — Culture physique, messieurs, cours privés. 8.15 p.m. à 9.15 p.m. — Culture physique, classes générales. 9.15 p.m. à 10.15 p.m. — Ballon au panier. Equipes Nos 1 et 2. 9.15 p.m. à 10.15 p.m. — Escrime. 10.15 p.m. à 11.00 p.m. — Grand bain.

MERCREDI, 31 DECEMBRE 1919

1.30 p.m. à 4.30 p.m. — Section féminine. — Gymnase et bain. 5.00 p.m. à 5.30 p.m. — Culture physique, messieurs, cours privés. 5.30 p.m. à 6.30 p.m. — Culture physique, hommes d'affaires et professionnels. 8.15 p.m. à 9.15 p.m. — Culture physique, classes générales. 2e division. 9.15 p.m. à 9.45 p.m. — Boxe. 9.45 p.m. à 10.15 p.m. — Lutte. 9.15 p.m. à 10.15 p.m. — Ballon au panier. Equipes Nos 3 et 4. 10.15 p.m. à 11.00 p.m. — Grand bain.

JEUDI, 1er JANVIER, 1920

6.00 p.m. — Fermeture.

VENDREDI, 2 JANVIER, 1920

10.00 a.m. à 12.00 a.m. — Culture physique, messieurs, cours privés. 5.30 p.m. à 6.30 p.m. — Culture physique. — Messieurs. — Cours privés. 8.00 p.m. — Quilles. Ligue des Maisons d'affaires. 8.15 p.m. à 9.15 p.m. — Culture physique. — Classes générales. 9.15 p.m. à 9.45 p.m. — Boxe. 9.45 p.m. à 10.15 p.m. — Lutte. 9.15 p.m. à 10.15 p.m. — Ballon au panier. 10.15 p.m. à 11.00 p.m. — Grand bain.

SAMEDI, 3 janvier, 1920

9.00 a.m. à 10.30 a.m. — Section scolaire — Gymnase et bain. 10.30 a.m. à 12.00 p.m. — Fillettes. — Gymnase et bain. 2.00 p.m. à 4.00 p.m. — Inscription et révision des fiches individuelles. 4.00 p.m. à 5.00 p.m. — Entraînement aux performances. 5.00 p.m. à 5.30 p.m. — Culture physique, messieurs, cours privés. 5.30 p.m. à 6.30 p.m. — Culture physique, hommes d'affaires et professionnels. 8.15 p.m. à 9.15 p.m. — Culture physique, classes générales, 2e division. 9.15 p.m. à 10.15 a.m. — Escrime. 9.15 p.m. à 10.15 a.m. — Ballon au panier. — Equipes Nos 5 et 6.

DIMANCHE, 4 JANVIER, 1920

3.00 p.m. à 4.00 p.m. — Entraînement aux performances.

RIVAL POUR KRUPP

Berne, 30. — Herr Skoda, chef des aciéries Skoda, de Bohême, est parti hier de Zurich en route pour Prague. D'après une dépêche, on dit que les offres d'une compagnie américaine pour les usines Skoda n'ont pas eu de succès. D'après Herr Skoda, les usines Skoda seront en opération le 1er janvier, hors la fonderie et la fabrique de canons.

POUR LE FRANÇAIS EN AFFAIRES

LE CERCLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE DE MONTREAL, PROTESTE CONTRE L'EXCLUSION DE NOTRE LANGUE A OTTAWA.

A sa dernière réunion, le 27 décembre, le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal a adopté unanimement une résolution en faveur de notre langue dans les relations avec le Ministère du Commerce à Ottawa.

Considérant que la langue française est officielle au Canada et qu'une grande partie des maisons de commerce y sont françaises;

Concédant que hors du Canada la langue française est comprise à la même ou l'anglais ne pénètre pas, comme dans plusieurs Etats de l'Amérique du Sud, la Russie et d'autres pays d'Europe et d'Asie;

Considérant qu'il serait de la dernière inconvenance, pour ne pas dire une espèce de trahison nationale, d'exiger de la correspondance anglaise entre Français du Canada et Français de France;

Considérant que cet ostracisme de la langue française diminuerait notre influence civile et religieuse à l'étranger;

Concédant que notre représentant officiel à Paris, M. Hercule Barré a récemment conseillé aux marchands de langue française de n'employer que l'anglais dans leurs rapports avec le Ministère du Commerce;

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal proteste à l'unanimité contre l'ostentation dont souffre la langue française et prie M. Hercule Barré, ainsi que tous les hommes d'affaires Canadiens-français de faire prévaloir le français dans leur sphère d'action et principalement en France.

Il est résolu que copie de cette protestation soit envoyée au Ministère du Commerce, à Ottawa, à la Chambre de Commerce de Montréal, à M. Hercule Barré et à tous nos grands journaux quotidiens français. (Communiqué)

LE RH.N DÉBORDÉ

Paris, 30. — (Havas). — D'après une dépêche au "Petit Parisien"

GRANDE VENTE

Chapeaux Velours D'ICI AU JOUR DE L'AN A \$5.00

Jeulement reçu de New-York, plus de 500 chapeaux velours, haute qualité, derniers styles.

COMMANDES PAR MALLE REMPLIES

103 STE-CATHERINE EST 470 ST-PAUL OUEST

LOEW'S

Constance Talmadge dans A TEMPERAMENTAL WIFE

Une histoire d'amour dans une atmosphère franchement française.

"MISS GINGERSNAP" Avec Baby Marie Osborne

Gazette britannique au Loew Merveilles de vaudeville Tameo Kajiyama

L'homme aux quatre cerveaux Et autres attractions

Représentations continues, de 1 à 11 h. Après-midi, 10-13; soir, 25-25. Prix de soirée, le samedi, le dimanche et les jours de fête.

DOIT PARAITRE BIENTOT Star Operatic Co.

Le plus grand acte d'opéra en matière de vaudeville aujourd'hui.

Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal, No 4929.

Dame Eva McKeown, Demanderesse, vs. Edward Fitzgerald, Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été intentée en cette cause contre le défendeur, le 25 novembre 1919.

Montréal, le 1er décembre 1919. ELLIOTT ET DAVID, Procureurs de la demanderesse.

KILBANE DEFAIT PAR YOUNG CHENAY

Jersey City, N.-J., 30. — Young Chenay, de Baltimore, a hier soir, défait aux points, Johnny Kilbane, le champion des boxeurs, poids-plume, dans une bataille de huit rondes. Telle est l'opinion exprimée par la majorité des rédacteurs sportifs des journaux de New-York.

MONUMENT NATIONAL

Jeudi, 8 janvier 1920, à 8 heures 15. "LE VOYAGE EN CHINE"

Musique de François Bazin. Blanche Archambault, Émile Gour, Ulysse Paquin, H. Vaillancourt, D. Dufresne, H. Miral, A. Labranche.

Chorale et orchestre complet: H. DELCELLE. Billets chez Archambault et Lindsay.

THEATRE SAINT-DENIS

ARTHUR HILL ET CIE. LES MUSICAL CHRISTIE, WRIGHT ET WILSON, MARTINDALE ET YOUNG, CHARLES SCHAUTEN ET CIE dans "Rosalie". Un film de la Cie Triangle, "Fayer ses dettes" avec RAY STEWART. Une comédie d'Harry Pollard — Le Journal Pathé.

ACHETEZ Pathe

PAIEMENTS FACILES PATHEPHONES ET DISQUES

477 SAINTE CATHERINE EST

THEATRE SAINT-DENIS

ARTHUR HILL ET CIE. LES MUSICAL CHRISTIE, WRIGHT ET WILSON, MARTINDALE ET YOUNG, CHARLES SCHAUTEN ET CIE dans "Rosalie". Un film de la Cie Triangle, "Fayer ses dettes" avec RAY STEWART. Une comédie d'Harry Pollard — Le Journal Pathé.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

De la Côte St-Paul, Service de— 10 min. à partir de 5.05 a.m. De la Place d'Armes (bureau de poste), Service de— 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 5.50 a.m. à 8.10 a.m. 30 min. de 6.00 a.m. à 8.20 a.m. 40 min. de 6.10 a.m. à 8.30 a.m. 50 min. de 6.20 a.m. à 8.40 a.m. 60 min. de 6.30 a.m. à 8.50 a.m. 70 min. de 6.40 a.m. à 9.00 a.m. 80 min. de 6.50 a.m. à 9.10 a.m. 90 min. de 7.00 a.m. à 9.20 a.m. 100 min. de 7.10 a.m. à 9.30 a.m. 110 min. de 7.20 a.m. à 9.40 a.m. 120 min. de 7.30 a.m. à 9.50 a.m. 130 min. de 7.40 a.m. à 10.00 a.m. 140 min. de 7.50 a.m. à 10.10 a.m. 150 min. de 8.00 a.m. à 10.20 a.m. 160 min. de 8.10 a.m. à 10.30 a.m. 170 min. de 8.20 a.m. à 10.40 a.m. 180 min. de 8.30 a.m. à 10.50 a.m. 190 min. de 8.40 a.m. à 11.00 a.m. 200 min. de 8.50 a.m. à 11.10 a.m. 210 min. de 9.00 a.m. à 11.20 a.m. 220 min. de 9.10 a.m. à 11.30 a.m. 230 min. de 9.20 a.m. à 11.40 a.m. 240 min. de 9.30 a.m. à 11.50 a.m. 250 min. de 9.40 a.m. à 12.00 a.m. 260 min. de 9.50 a.m. à 12.10 a.m. 270 min. de 10.00 a.m. à 12.20 a.m. 280 min. de 10.10 a.m. à 12.30 a.m. 290 min. de 10.20 a.m. à 12.40 a.m. 300 min. de 10.30 a.m. à 12.50 a.m. 310 min. de 10.40 a.m. à 1.00 a.m. 320 min. de 10.50 a.m. à 1.10 a.m. 330 min. de 11.00 a.m. à 1.20 a.m. 340 min. de 11.10 a.m. à 1.30 a.m. 350 min. de 11.20 a.m. à 1.40 a.m. 360 min. de 11.30 a.m. à 1.50 a.m. 370 min. de 11.40 a.m. à 2.00 a.m. 380 min. de 11.50 a.m. à 2.10 a.m. 390 min. de 12.00 a.m. à 2.20 a.m. 400 min. de 12.10 a.m. à 2.30 a.m. 410 min. de 12.20 a.m. à 2.40 a.m. 420 min. de 12.30 a.m. à 2.50 a.m. 430 min. de 12.40 a.m. à 3.00 a.m. 440 min. de 12.50 a.m. à 3.10 a.m. 450 min. de 1.00 a.m. à 3.20 a.m. 460 min. de 1.10 a.m. à 3.30 a.m. 470 min. de 1.20 a.m. à 3.40 a.m. 480 min. de 1.30 a.m. à 3.50 a.m. 490 min. de 1.40 a.m. à 4.00 a.m. 500 min. de 1.50 a.m. à 4.10 a.m. 510 min. de 2.00 a.m. à 4.20 a.m. 520 min. de 2.10 a.m. à 4.30 a.m. 530 min. de 2.20 a.m. à 4.40 a.m. 540 min. de 2.30 a.m. à 4.50 a.m. 550 min. de 2.40 a.m. à 5.00 a.m. 560 min. de 2.50 a.m. à 5.10 a.m. 570 min. de 3.00 a.m. à 5.20 a.m. 580 min. de 3.10 a.m. à 5.30 a.m. 590 min. de 3.20 a.m. à 5.40 a.m. 600 min. de 3.30 a.m. à 5.50 a.m. 610 min. de 3.40 a.m. à 6.00 a.m. 620 min. de 3.50 a.m. à 6.10 a.m. 630 min. de 4.00 a.m. à 6.20 a.m. 640 min. de 4.10 a.m. à 6.30 a.m. 650 min. de 4.20 a.m. à 6.40 a.m. 660 min. de 4.30 a.m. à 6.50 a.m. 670 min. de 4.40 a.m. à 7.00 a.m. 680 min. de 4.50 a.m. à 7.10 a.m. 690 min. de 5.00 a.m. à 7.20 a.m. 700 min. de 5.10 a.m. à 7.30 a.m. 710 min. de 5.20 a.m. à 7.40 a.m. 720 min. de 5.30 a.m. à 7.50 a.m. 730 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 740 min. de 5.50 a.m. à 8.10 a.m. 750 min. de 6.00 a.m. à 8.20 a.m. 760 min. de 6.10 a.m. à 8.30 a.m. 770 min. de 6.20 a.m. à 8.40 a.m. 780 min. de 6.30 a.m. à 8.50 a.m. 790 min. de 6.40 a.m. à 9.00 a.m. 800 min. de 6.50 a.m. à 9.10 a.m. 810 min. de 7.00 a.m. à 9.20 a.m. 820 min. de 7.10 a.m. à 9.30 a.m. 830 min. de 7.20 a.m. à 9.40 a.m. 840 min. de 7.30 a.m. à 9.50 a.m. 850 min. de 7.40 a.m. à 10.00 a.m. 860 min. de 7.50 a.m. à 10.10 a.m. 870 min. de 8.00 a.m. à 10.20 a.m. 880 min. de 8.10 a.m. à 10.30 a.m. 890 min. de 8.20 a.m. à 10.40 a.m. 900 min. de 8.30 a.m. à 10.50 a.m. 910 min. de 8.40 a.m. à 11.00 a.m. 920 min. de 8.50 a.m. à 11.10 a.m. 930 min. de 9.00 a.m. à 11.20 a.m. 940 min. de 9.10 a.m. à 11.30 a.m. 950 min. de 9.20 a.m. à 11.40 a.m. 960 min. de 9.30 a.m. à 11.50 a.m. 970 min. de 9.40 a.m. à 12.00 a.m. 980 min. de 9.50 a.m. à 12.10 a.m. 990 min. de 10.00 a.m. à 12.20 a.m. 1000 min. de 10.10 a.m. à 12.30 a.m. 1010 min. de 10.20 a.m. à 12.40 a.m. 1020 min. de 10.30 a.m. à 12.50 a.m. 1030 min. de 10.40 a.m. à 1.00 a.m. 1040 min. de 10.50 a.m. à 1.10 a.m. 1050 min. de 11.00 a.m. à 1.20 a.m. 1060 min. de 11.10 a.m. à 1.30 a.m. 1070 min. de 11.20 a.m. à 1.40 a.m. 1080 min. de 11.30 a.m. à 1.50 a.m. 1090 min. de 11.40 a.m. à 2.00 a.m. 1100 min. de 11.50 a.m. à 2.10 a.m. 1110 min. de 12.00 a.m. à 2.20 a.m. 1120 min. de 12.10 a.m. à 2.30 a.m. 1130 min. de 12.20 a.m. à 2.40 a.m. 1140 min. de 12.30 a.m. à 2.50 a.m. 1150 min. de 12.40 a.m. à 3.00 a.m. 1160 min. de 12.50 a.m. à 3.10 a.m. 1170 min. de 1.00 a.m. à 3.20 a.m. 1180 min. de 1.10 a.m. à 3.30 a.m. 1190 min. de 1.20 a.m. à 3.40 a.m. 1200 min. de 1.30 a.m. à 3.50 a.m. 1210 min. de 1.40 a.m. à 4.00 a.m. 1220 min. de 1.50 a.m. à 4.10 a.m. 1230 min. de 2.00 a.m. à 4.20 a.m. 1240 min. de 2.10 a.m. à 4.30 a.m. 1250 min. de 2.20 a.m. à 4.40 a.m. 1260 min. de 2.30 a.m. à 4.50 a.m. 1270 min. de 2.40 a.m. à 5.00 a.m. 1280 min. de 2.50 a.m. à 5.10 a.m. 1290 min. de 3.00 a.m. à 5.20 a.m. 1300 min. de 3.10 a.m. à 5.30 a.m. 1310 min. de 3.20 a.m. à 5.40 a.m. 1320 min. de 3.30 a.m. à 5.50 a.m. 1330 min. de 3.40 a.m. à 6.00 a.m. 1340 min. de 3.50 a.m. à 6.10 a.m. 1350 min. de 4.00 a.m. à 6.20 a.m. 1360 min. de 4.10 a.m. à 6.30 a.m. 1370 min. de 4.20 a.m. à 6.40 a.m. 1380 min. de 4.30 a.m. à 6.50 a.m. 1390 min. de 4.40 a.m. à 7.00 a.m. 1400 min. de 4.50 a.m. à 7.10 a.m. 1410 min. de 5.00 a.m. à 7.20 a.m. 1420 min. de 5.10 a.m. à 7.30 a.m. 1430 min. de 5.20 a.m. à 7.40 a.m. 1440 min. de 5.30 a.m. à 7.50 a.m. 1450 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1460 min. de 5.50 a.m. à 8.10 a.m. 1470 min. de 6.00 a.m. à 8.20 a.m. 1480 min. de 6.10 a.m. à 8.30 a.m. 1490 min. de 6.20 a.m. à 8.40 a.m. 1500 min. de 6.30 a.m. à 8.50 a.m. 1510 min. de 6.40 a.m. à 9.00 a.m. 1520 min. de 6.50 a.m. à 9.10 a.m. 1530 min. de 7.00 a.m. à 9.20 a.m. 1540 min. de 7.10 a.m. à 9.30 a.m. 1550 min. de 7.20 a.m. à 9.40 a.m. 1560 min. de 7.30 a.m. à 9.50 a.m. 1570 min. de 7.40 a.m. à 10.00 a.m. 1580 min. de 7.50 a.m. à 10.10 a.m. 1590 min. de 8.00 a.m. à 10.20 a.m. 1600 min. de 8.10 a.m. à 10.30 a.m. 1610 min. de 8.20 a.m. à 10.40 a.m. 1620 min. de 8.30 a.m. à 10.50 a.m. 1630 min. de 8.40 a.m. à 11.00 a.m. 1640 min. de 8.50 a.m. à 11.10 a.m. 1650 min. de 9.00 a.m. à 11.20 a.m. 1660 min. de 9.10 a.m. à 11.30 a.m. 1670 min. de 9.20 a.m. à 11.40 a.m. 1680 min. de 9.30 a.m. à 11.50 a.m. 1690 min. de 9.40 a.m. à 12.00 a.m. 1700 min. de 9.50 a.m. à 12.10 a.m. 1710 min. de 10.00 a.m. à 12.20 a.m. 1720 min. de 10.10 a.m. à 12.30 a.m. 1730 min. de 10.20 a.m. à 12.40 a.m. 1740 min. de 10.30 a.m. à 12.50 a.m. 1750 min. de 10.40 a.m. à 1.00 a.m. 1760 min. de 10.50 a.m. à 1.10 a.m. 1770 min. de 11.00 a.m. à 1.20 a.m. 1780 min. de 11.10 a.m. à 1.30 a.m. 1790 min. de 11.20 a.m. à 1.40 a.m. 1800 min. de 11.30 a.m. à 1.50 a.m. 1810 min. de 11.40 a.m. à 2.00 a.m. 1820 min. de 11.50 a.m. à 2.10 a.m. 1830 min. de 12.00 a.m. à 2.20 a.m. 1840 min. de 12.10 a.m. à 2.30 a.m. 1850 min. de 12.20 a.m. à 2.40 a.m. 1860 min. de 12.30 a.m. à 2.50 a.m. 1870 min. de 12.40 a.m. à 3.00 a.m. 1880 min. de 12.50 a.m. à 3.10 a.m. 1890 min. de 1.00 a.m. à 3.20 a.m. 1900 min. de 1.10 a.m. à 3.30 a.m. 1910 min. de 1.20 a.m. à 3.40 a.m. 1920 min. de 1.30 a.m. à 3.50 a.m. 1930 min. de 1.40 a.m. à 4.00 a.m. 1940 min. de 1.50 a.m. à 4.10 a.m. 1950 min. de 2.00 a.m. à 4.20 a.m. 1960 min. de 2.10 a.m. à 4.30 a.m. 1970 min. de 2.20 a.m. à 4.40 a.m. 1980 min. de 2.30 a.m. à 4.50 a.m. 1990 min. de 2.40 a.m. à 5.00 a.m. 2000 min. de 2.50 a.m. à 5.10 a.m. 2010 min. de 3.00 a.m. à 5.20 a.m. 2020 min. de 3.10 a.m. à 5.30 a.m. 2030 min. de 3.20 a.m. à 5.40 a.m. 2040 min. de 3.30 a.m. à 5.50 a.m. 2050 min. de 3.40 a.m. à 6.00 a.m. 2060 min. de 3.50 a.m. à 6.10 a.m. 2070 min. de 4.00 a.m. à 6.20 a.m. 2080 min. de 4.10 a.m. à 6.30 a.m. 2090 min. de 4.20 a.m. à 6.40 a.m. 2100 min. de 4.30 a.m. à 6.50 a.m. 2110 min. de 4.40 a.m. à 7.00 a.m. 2120 min. de 4.50 a.m. à 7.10 a.m. 2130 min. de 5.00 a.m. à 7.20 a.m. 2140 min. de 5.10 a.m. à 7.30 a.m. 2150 min. de 5.20 a.m. à 7.40 a.m. 2160 min. de 5.30 a.m. à 7.50 a.m. 2170 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 2180 min. de 5.50 a.m. à 8.10 a.m. 2190 min. de 6.00 a.m. à 8.20 a.m. 2200 min. de 6.10 a.m. à 8.30 a.m. 2210 min. de 6.20 a.m. à 8.40 a.m. 2220 min. de 6.30 a.m. à 8.50 a.m. 2230 min. de 6.40 a.m. à 9.00 a.m. 2240 min. de 6.50 a.m. à 9.10 a.m. 2250 min. de 7.00 a.m. à 9.20 a.m. 2260 min. de 7.10 a.m. à 9.30 a.m. 2270 min. de 7.20 a.m. à 9.40 a.m. 2280 min. de 7.30 a.m. à 9.50 a.m. 2290 min. de 7.40 a.m. à 10.00 a.m. 2300 min. de 7.50 a.m. à 10.10 a.m. 2310 min. de 8.

COMMERCE ET FINANCE

LE PACIFIQUE CANADIEN

PENDANT QUE LES RECETTES BRUTES DE CETTE COMPAGNIE AUGMENTENT LES RECETTES NETTES DIMINUENT. LES FRAIS D'EXPLOITATION SONT LA CAUSE DE CE CHANGEMENT.

Les recettes nettes de la Compagnie du Pacifique-Canadien pour le mois de novembre sont de \$548,663 moins fortes que pendant la période correspondante de l'an dernier. Cette diminution est due au coût excessif de tous les matériaux, de la main-d'œuvre et des frais d'exploitation en général. Par ailleurs les recettes brutes sont de beaucoup les plus fortes qu'on ait enregistrées jusqu'à date puisqu'elles se totalisent, toujours pour le mois de novembre, à \$1,366,849 tandis qu'elles étaient de \$1,025,988 au cours du mois d'octobre ce qui signifie une augmentation de plus de \$2,300,000. On constate cependant que les dépenses d'exploitation ont monté de \$3,892,421 qu'elles étaient à \$14,517,040 au cours du dernier mois. Les frais d'exploitation se trouvent à l'année en plus de \$1,366,849 pour cent des recettes brutes de la compagnie. Au cours du mois de novembre 1918 les frais d'exploitation avaient englobé 75 pour cent des recettes brutes.

Voici un tableau des recettes pour le mois de novembre de ces deux dernières années:

| Recettes | 1918 | 1919 | Aug. |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| Recettes brutes | \$1,366,849 | \$1,025,988 | \$2,343,761 |
| Frais d'exploitation | 14,517,040 | 11,624,615 | 2,892,421 |
| Recettes nettes | \$2,883,889 | \$3,289,472 | \$5,486,663 |

Les recettes brutes du dernier mois de novembre sont les plus fortes qu'on ait jamais enregistrées et sont presque le double de celles de 1910 tandis que les recettes nettes sont moins fortes qu'en ce mois de novembre il y a dix ans et c'est le plus petit mois dans cet intervalle à l'exception de l'année 1914, quelques mois après la déclaration de guerre. Le tableau suivant est plus explicatif:

| Recettes | 1910 | 1918 | 1919 |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| Recettes brutes | \$1,366,849 | \$1,025,988 | \$2,343,761 |
| Frais d'exploitation | 14,517,040 | 11,624,615 | 2,892,421 |
| Recettes nettes | \$2,883,889 | \$3,289,472 | \$5,486,663 |

Depuis quelques années les frais d'exploitation de la Compagnie du Pacifique-Canadien ont augmenté sensiblement et on constate par le rapport des onze premiers mois de l'année, la proportion des frais d'exploitation et des recettes brutes pour ces onze premiers mois de l'année est un peu au-dessus de 84 pour cent comparativement avec 76.6 pour cent l'an dernier. Pendant que les recettes brutes pour ces onze premiers mois de l'année sont les plus fortes comparativement aux autres années on constate que les recettes nettes sont les plus faibles depuis nombre d'années et c'est ce qu'illustre bien le tableau suivant:

| Recettes | 1919 | 1918 | Aug. |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| Recettes brutes | \$1,366,849 | \$1,025,988 | \$2,343,761 |
| Frais d'exploitation | 14,517,040 | 11,624,615 | 2,892,421 |
| Recettes nettes | \$2,883,889 | \$3,289,472 | \$5,486,663 |

On verra mieux l'augmentation des frais d'exploitation par les chiffres suivants:

| Recettes | 1919 | 1918 | Aug. |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| Recettes brutes | \$1,366,849 | \$1,025,988 | \$2,343,761 |
| Frais d'exploitation | 14,517,040 | 11,624,615 | 2,892,421 |
| Recettes nettes | \$2,883,889 | \$3,289,472 | \$5,486,663 |

* Diminution.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosse et Cie, rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

| Offre | Demande |
|------------------|---------|
| Adams | 3 1/2 |
| Atlas | 36 |
| Bailey | 5 1/2 |
| Beaver | 18 |
| Boston Creek | 12 |
| Chamb. Fer. | 12 |
| Comings | 20 |
| Crown Hill | 12 1/2 |
| Davidson | 72 |
| Dom. Ext. | 37 |
| Dom. Lako. | 37 |
| Hollinger | 1400 |
| Kerr Lake | 2 1/2 |
| Kerr Lake | 2 1/2 |
| Keora | 18 |
| Kirk Lake | 12 |
| Lake Shore | 120 |
| McIntyre | 214 |
| McKinley Bar. | 17 1/2 |
| Mining Corp. | 190 |
| Newray | 12 1/2 |
| Nipissing | 1400 |
| Onch. | 3 1/2 |
| Pete Lake | 20 |
| Pure Crown | 29 |
| Pure V. Pond | 21 |
| Pres. E. Dome | 3 1/4 |
| Shumacher | 23 |
| Silver Leaf | 2 1/2 |
| York Hughes | 17 1/2 |
| Temisk. | 50 |
| Thomp. Krist. | 6 1/2 |
| Truway | 40 |
| Van Oul and Gas. | 9 1/2 |
| West Dome Con. | 9 1/2 |
| West Tree | 11 |
| Moneta. | 16 |

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal à 97 et 99 St-François-Xavier
Succursales: QUÉBEC et BORÉAL
- POST & PLAZA, New-York

LE COMMERCE DU CANADA

DES CREDITS SONT ETABLIS DANS LES DIFFERENTS PAYS AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN, DANS LE BUT D'ENCOURAGER LES COMMERÇANTS.

Le gouvernement du Dominion a établi des crédits pour le commerce d'exportation, d'une valeur de \$156,000,000. La somme de \$50,000,000, avec l'Angleterre pour le bois du Canada; avec la France, la Belgique, la Roumanie et la Grèce, chacun \$25,000,000; et \$6,000,000 avec l'Italie.

Plusieurs groupes d'industries canadiennes se sont organisés pour le commerce d'exportation et l'Association des manufacturiers canadiens en est venue à un accommodement avec la fédération des industries britanniques, afin d'augmenter le commerce entre la Mère-Patrie et le Canada. Quelques centaines de canadiens représentant des maisons commerciales d'Angleterre et d'Écosse ont formé une association canadienne des manufacturiers britanniques et ont établi des succursales à Toronto et Montréal. Bien que le but de cette association soit d'augmenter les importations britanniques au Canada, elle influencera le développement de commerce d'exportation. Déjà un grand nombre d'ordres des pays étrangers ont été reçus par l'association des manufacturiers de laine. Les manufacturiers canadiens de vêtements pour dames représentant 95 p.c. du commerce ont organisé une association d'exportation de vêtements pour dames et ont des représentants en Europe.

Depuis le 1er avril, la Cie canadienne d'exportation de biscuits et confiseries a vendu à la Grande-Bretagne, seulement, des produits pour un valeur de \$1,000,000, tandis que la somme des exportations dans tous les pays pour les années fiscales 1913, 1914, 1915, 1916 et 1917 furent de \$27,112, \$43,996, \$82,752, \$75,206 et \$118,187 respectivement.

Les manufacturiers d'instruments aratoires ont formé une organisation afin de développer le commerce étranger. Les industries de bois et d'huile ont fait de même, ainsi que les distillateurs, les emballeurs, les manufacturiers de peinture, de quincaillerie, poêles, chaussures, pâte à papier et papier, et autres produits.

“VALEURS DE PLACEMENT”

La maison de courtage René-T. Leclerc vient de publier une petite brochure sur les valeurs de placement et leur préséance. Ces quelques pages contiennent plusieurs renseignements utiles pour tous ceux qui s'occupent de placements d'argent. C'est ainsi qu'on y donne des détails sur le prêt sur obligation, les obligations des corporations publiques, les obligations de hypothèque et plusieurs autres renseignements. Cette brochure est distribuée gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

LA NOTE AMÉRICAINE

Le 29 décembre 1919, l'argent à vingt-cinq pour cent a naturellement refroidi l'enthousiasme de Wall Street et c'est bien là le résultat qu'on attendait de taux monétaires élevés. Toutefois, il fait bon constater qu'au delà de l'irrégularité présente, règne dans les différents compartiments une confiance bien établie.

Peut-être les derniers jours de l'année ne seront-ils pas marqués d'une animation très grande; il semble plutôt que 1919, l'année de l'activité qui agit la majorité de ses mois, cherche à disparaître doucement, comme s'éteint la lampe qui n'a plus la goutte d'huile qui alimentait sa lumière.

Quoiqu'il en soit, la clientèle croit fermement que la hausse traditionnelle de janvier sera déclinée dès que les restrictions monétaires auront été levées. La situation en général prend un aspect plus favorable et plusieurs événements importants finiront par dissiper complètement les nuages qui roulent encore dans le firmament financier.

On en viendra bientôt à un compromis au sujet du traité de paix et chacun admettra que ce facteur sera des plus puissants. Washington accordera les secours raisonnables et justes aux directeurs des voies ferrées dès qu'ils reprendront les rênes de l'administration de leurs compagnies.

Déjà on a pris discrètement des mesures sérieuses pour remettre en équilibre les changes étrangers et cet élément permet d'entrevoir un commerce international gigantesque pour l'an prochain. Il est également à souhaiter que les relations s'améliorent entre le capital et le travail.

Spéculeusement, que l'on étudie les facteurs séparément ou que l'on les rassemble en faisceau, il est difficile de nier que leur influence sur la cote ne saurait qu'être heureuse. Les valeurs sont négociées à bon marché, les titres en bonnes mains, comment ne pas prévoir que le marché aura en 1920 une autre envolée sensationnelle qui sème toujours l'enthousiasme à Wall Street.

FAIRBANKS, GOSSELIN & Co.

LES GRAINS A CHICAGO

(Cours fournis par la maison McDougall and Cowan).

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES OPERATIONS SONT MOINS FORTES CE MATIN À LA BOURSE DE MONTREAL. — LES COURS DEMEURENT FERMES MALGRÉ TOUT. — LE MARCHÉ DE WALL STREET EST INACTIF.

La marche des affaires a été plus lourde que les jours précédents à la Bourse de Montréal et les cours se sont ressentis de cette lourdeur qui a commencé à se faire jour pendant la séance de l'après-midi d'hier. Plusieurs valeurs avaient alors commencé à enregistrer des fléchissements et cela s'est continué ce matin dans quelques compartiments bien qu'en général les cours aient été assez fermes en dépit des transactions qui ont été moins nombreuses. Il est probable qu'il n'y aura pas de reprise de l'activité d'ici à la fin de l'année mais on prévoit que le début de l'an nouveau sera caractérisé par une recrudescence d'activité comme on en a vu au cours de ces derniers jours. Le marché de Wall Street a été plutôt faible ce matin et c'est probablement ce qui a influencé notre marché qui se ressent toujours plus ou moins des événements qui se passent sur la place de la métropole américaine.

Les North American Pulp, les Atlantic Sugar et les Dominion Bridge sont les principales valeurs qui se sont placées en évidence ce matin. Les premières, qui sont des actions hors-liste, ont continué à se traîner en grand nombre comme la veille à un taux demeuré ferme tandis que les deux dernières se sont améliorées sensiblement. Voici d'ailleurs les opérations qui ont eu lieu:

Les North American Pulp se présentent à 6 3/4 et se fixent à 6 1/4; les Atlantic Sugar se hissent à 73 3/4 tandis que les Dominion Bridge, qui se vendent en grandes quantités, s'élèvent à 410; suivant ensuite, sans ordre les Brazilian Traction qui ne bougent pas à 51; les National Breweries qui sont assez bien vues à 189; les Brompton Paper se traitent encore à 85 3/4; les 100 parts de Canada Cement se vendent à 73 1/2; les Detroit Railway font 107 1/2; les B. C. Fishing ont fléchi un peu à 65 1/2; les Iron se maintiennent fermes à 75; les Peter Lyall Construction sont à 85; les MacDonald restent fortes à 142 1/2; les Montreal Power sont inchangées à 90; les Riordon Paper se traitent par fragments de lots à 182; les Shawinigan procèdent à reculs à 116 1/2; les Smelters se fixent à 28; les Steel of Canada enregistrent 86 1/2; les Spanish River demeurent actives à 86.

Suivent à la fin de la liste, les Canada Steamship à 78 1/2; les Wayagamack à 85; les Tooke Bros. à 71 1/2; les St. Lawrence Flour à 135 1/2; les Sherwin-Williams à 74 et les Carriage Factories qui se vendent par lots désassortis à 31. Les actions de priorité de Canada Steamship sont à 84 tandis que les Canada Car se fixent à 108.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

Actions ordinaires et de priorité
Iron, 740 à 75
Steamship, 175 à 78 1/2
Sugar, 80 à 73 7/8, 100 à 74, 55 à 73 3/4, 10 à 73 1/2, 60 à 73 1/4, 100 à 73, 50 à 72 3/4
Fishing, 73 à 65 1/2
M. Power, 13 à 90, 15 à 89 3/4, 80 à 89 7/8, 85 à 90
Brazil, 531 à 51
Breweries, 75 à 189
Brompton, 200 à 85 1/2, 125 à 86, 275 à 86 1/2, 35 à 85 3/4
Cement, 15 à 73 1/2
Quebec, 27 à 82 1/2, 25 à 28 1/4, 25 à 28 1/2
Wayag, 475 à 86
Riordon, 5 à 182
Detroit, 30 à 108, 50 à 107 1/2
St. L. Flour, 10 à 135 1/2, 25 à 135
Carriage, 45 à 31
Carriage priv., 20 à 80
Shaw, 70 à 116 1/2, 4 à 116
Spanish, 225 à 87, 100 à 86 7/8, 185 à 86 1/4, 575 à 90
Toronto Ry., 2 à 43 3/4
N.A.P.P., 850 à 6 3/8, 330 à 6 1/2, 1425 à 6 1/4 à 6 1/4
Can. Bridge, 175 à 107 1/2, 175 à 107, 105 à 107, 270 à 112 1/2, 36 à 111, 145 à 110, 25 à 109 7/8
Forgings, 25 à 195 1/2, 50 à 195, 50 à 195 1/2
Steamship priv., 57 à 84
Lyall, 25 à 85, 5 à 86, 5 à 85
Cement priv., 1 à 98 1/2, 27 à 98 1/4
Bell, 10 à 112
Car priv., 125 à 108
MacDon., 10 à 42 1/2, 65 à 42, 75 à 42 1/2, 120 à 42
Bons
V.B.A., \$7500 à 96, \$1150 à 88 5/8
V.B.C., \$1650 à 103 1/4, \$250 à 103
V.B.D., \$2900 à 98 1/2, \$700 à 98 5/8
V.B.E., \$3950 à 102 1/4, \$700 à 102 3/8
N.W.B., \$100 à 96
M. Trans., \$4500 à 70
Wayag., \$1600 à 86
Quebec, \$500 à 84

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HIER

Actions ordinaires
Bell Tel., 85 à 112
Brazilian, 175 à 50 3/4
Steamship, 10 à 79, 50 à 78 1/2
Detroit, 25 à 107 1/2, 175 à 107
M. Power, 25 à 89 1/2, 45 à 89 3/4
Quebec, 20 à 28 1/2, 10 à 28 1/4, 135 à 28 1/2
Gen. Elec. Rts., 142 à 30
Lake of Woods Rts., 20 à 32, 4 à 33 1/2
Abitibi, 25 à 260, 25 à 261, 75 à 260, 25 à 263, 5 à 271
Asbestos, 50 à 84, 10 à 84 1/2, 25 à 84 1/4
Suar., 85 à 72 1/4, 35 à 72, 40 à 72 1/2

Compagnie des Tramways de Montréal

AVIS est, par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de deux et demi pour cent (2 1/2%) pour le trimestre finissant le 30 juin 1919, a été déclaré sur le capital actions payé de cette compagnie, payé tel qu'à date du 30 juin 1919, pour les actionnaires inscrits au registre le lundi, 29ème jour de décembre 1919, à 4 heures, de l'après-midi et payable le mercredi 31 décembre 1919. Par ordre du Conseil d'Administration.

PATRICK DUBÉ,
Secrétaire-trésorier,
22 décembre 1919.

COURS DES CHANGES

Cours sur les différentes capitales étrangères, fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie, immeuble Duluth, rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVEL AN

Aux clients, et amis de la maison --

Nos meilleurs souhaits de Bonne Année

Le soin attentif de leurs intérêts continuera à inspirer nos efforts

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
160 rue Saint-Jacques, — MONTREAL
(Maison fondée en 1901)

BONS SOUHAITS

Ami lecteur, nous vous souhaitons une année de prospérité sans mélange. Nous vous souhaitons en particulier de placer vos économies dans des affaires sûres, telles que prêts immobiliers, fonds d'Etat, obligations municipales ou l'une quelconque des valeurs suivantes:

6 1/2% OBLIGATIONS GARANTIES 6 1/2%
DE LA
Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay
aux échéances de 1921 à 1934, en coupures de \$100; \$500 et \$1,000—
En vente au pair, plus l'intérêt couru. Coupons d'intérêt payable les 1er janvier et juillet.

6 3/8% OBLIGATIONS GARANTIES 6 3/8%
DE LA
Montreal Tramway & Power Co.
à l'échéance de 1924, en coupures de \$1,000. Rendement, 6.35%.
Coupons payables les 1er mai et novembre.

6% OBLIGATIONS GARANTIES 6%
DE LA
Brasserie Frontenac (limitée)
à l'échéance de 1951, en coupures de \$100, \$50 et \$100, avec prime de 10% en actions ordinaires entièrement libérées, présentement cotées en Bourse à 70 et que nous rachetons à 50% de leur valeur nominale (\$30 par \$100). Coupons payables les 1er juin et décembre.

Tous renseignements supplémentaires sur demande. Sur demande également, nous enverrons GRATIS la RENTEE, rédigée par O. ASSELIN.

Versailles Vidricaire
Boulois
MONTREAL
BANQUIERS
QUEBEC OTTAWA BOSTON
Rue St-Jean, 198 Imn. Banque Nationale 60, State St.

Pain
"Vienna" ou "Parisien"
de la boulangerie
J. A. Brosseau, Ltée.

Le pain de l'une ou de l'autre de ces marques est cuit sur la sole. — Léger, et ne fatigue pas l'estomac, même le plus capricieux, et comme savour, il n'a pas son égal. Les deux possèdent toutes les propriétés d'un aliment parfait.

Les essayer c'est les adopter

COMMENCEZ AUJOURD'HUI. — DEMANDEZ-LES A VOTRE EPICIER OU APPELEZ ST-LOUIS 678 — L'UN DE NOS LIVREURS PASSERA VOUS VOIR.

Le Complément
de toute table bien dressée. Le bouquet de toute fête de famille canadienne.

Le Jambon Contant
Demandez-le à votre fournisseur.

S. L. CONTANT
MONTREAL

FAIRBANKS GOSSELIN & CO.
Agents de Change à la Bourse de Montréal

ACTIONS et OBLIGATIONS achetées et vendues au comptant ou détenues sur marge suffisante.

Notre Service d'Informations est des mieux organisés. Nous pouvons vous renseigner sur des milliers de valeurs.

Demandez notre lettre financière adressée gratuitement chaque soir.

86, rue St-François-Xavier, 86
Téléphone Main : 4090, 340, 4525.

COURS DES CHANGES

Cours sur les différentes capitales étrangères, fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie, immeuble Duluth, rue Notre-Dame, Montréal.

Le change à New-York, sur:
Cours moyen
Londres (livre sterling) . . . 3.74 1/4
Paris (franc) . . . 10.72
Bruxelles . . . 10.45
Genève . . . 5.57
Madrid, (peseta) . . . 1925
Berlin (mark)0215
Vienne (couronne)0075
Rottterdam (florin)3737
Rome, (lire)1513

Le change à Montréal sur:
New-York84
Londres4.10 1/4

Pour le premier de l'An

Des Etrences Pratiques

La coutume se propage de donner à ceux qui nous sont chers des bons et des obligations, comme cadeaux du jour de l'an.

Ce sont des etrennes à la fois pratiques et du meilleur goût, qui ont pour effet, en plus d'être très agréables aux destinataires, de prolonger le souvenir du donateur et d'encourager l'épargne.

Nous avons une grande variété de valeurs de placement, depuis cinq plaques en montant, et pouvons par conséquent accommoder toutes les bourses.

Beausoleil Limitée
Financiers
112, rue St-Jacques
Montréal

OBLIGATIONS EN MAINS

Provinciales:

| | Int. % | Echéance | Prix % | Rend. % |
|---------------------|--------|-----------|--------|---------|
| Alberta | 4 | Nov. 1922 | 85.24 | 5.75 |
| x Nouveau-Brunswick | 5 1/2 | Déc. 1927 | 88.12 | 5.75 |

Municipales:

| | Int. % | Echéance | Prix % | Rend. % |
|---------------------------|--------|------------|--------|---------|
| x Montréal | 6 | Déc. 1922 | 101 | 5.85 |
| x Montréal | 6 | Mai 1923 | 101.50 | 5.50 |
| x Montréal | 6 | Sept. 1923 | 101.50 | 5.50 |
| x Montréal (Maison-Neuve) | 5 1/2 | Mai 1926 | 100 | 5.50 |
| x Montréal | 4 | Nov. 1932 | 86.19 | 5.50 |
| x Montréal (Delortimier) | 4 1/2 | Mars 1939 | 85.16 | 5.50 |
| x Sherbrooke | 6 | Nov. 1943 | 83.38 | 5.50 |
| x St-Lambert | 5 1/2 | Mai 1927 | 100 | 5.50 |
| x St-Pierre aux Liens | 5 1/2 | Mai 1954 | 100 | 5.50 |
| Pointe-Clair | 5 | Mai 1944 | 88.50 | 5.50 |
| Hull | 5 | 1953 | 82.38 | 5.50 |

Scolaires:

| | Int. % | Echéance | Prix % | Rend. % |
|-------------------------|--------|------------|--------|---------|
| Montréal | 6 | Mai 1920 | 100 | 6 |
| Montréal (St-Edouard) | 4 | Nov. 1924 | 83.50 | 5.50 |
| Montréal (Père Amherst) | 3 1/2 | Sept. 1960 | 100 | 5.50 |

Utilité Publique:

| | Int. % | Echéance | Prix % | Rend. % |
|---------------------------------|--------|------------|--------|---------|
| x Montréal Tramways & Power | 6 1/2 | Mars 1924 | 101 | 6.25 |
| x Montréal Public Service Corp. | 6 1/2 | Juil. 1924 | 100 | 6.20 |

Industrielles:

| | Int. % | Echéance | Prix % | Rend. % |
|--|--------|------------|--------|---------|
| x La Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay | 6 1/2 | Juil. 1921 | 100 | 6.50 |
| x Capital et intérêts payables en fonds canadiens ou américains au choix du détenteur. | | | | |

Le Crédit Canadien achète et vend, au prix du marché, les bons des différents Emprunts de Guerre ainsi que toutes valeurs municipales, scolaires ou autres.

CRÉDIT CANADIEN
(Incorporé)
99 rue St-Jacques, MONTREAL.
Tél. : Main 2226 et 2327.
Boîte postale 1190.
CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

Ce coffre-fort miniature Gratis

Pour aider aux parents dans le choix d'un cadeau pratique, qui enseigne en même temps l'économie aux enfants, la

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

a décidé de donner un de ces jolis coffres-forts métalliques avec chaque carnet d'inscription à notre système de pension, qui assure des rentes solides et insaisissables qui mettront peut-être vos enfants à l'abri du besoin.

Il vous suffit de payer les quelques sous de la première contribution pour vous assurer le petit coffre-fort, et l'économiseur lui-même les sous nécessaires à l'acquiescement des contributions annuelles qui, dans vingt ans, le feront rentier.

Notre brochure explicative vous dira comment quelques sous versés tous les mois assureront vos enfants contre des revers de fortune toujours possibles.

La Caisse Nationale d'Economie
administrée par
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.

Jos. L'Heureux
Bijoutier
673 est, rue Ste-Catherine
(près Visitation)

La Tradition

Au nombre des objets que nos pères considéraient comme un trésor domestique, il y avait l'argenterie.

La génération présente — pour rester fidèle aux traditions ancestrales — apprécie, elle aussi, l'argenterie: elle en trouvera dans une variété superbe à nos étalages. Une ou quelques pièces d'argenterie constituent un cadeau idéal pour le Jour de l'An.

FRANCE

APPROBATION DE L'EMPRUNT

LE PROJET D'EMISSIONS D'OBLIGATIONS SOUMIS PAR M. KLOTZ A LA CHAMBRE FRANÇAISE EST RATIFIE PAR UN VOTE DE 491 A 64.—COMMENTAIRES DU MINISTRE.—L'EFFORT DE CHAQUE ALLIE.

Paris, 30. — (S. P. A.). — M. Louis Klotz, ministre des finances, a présenté aujourd'hui à la Chambre des députés un projet d'emprunt comportant des obligations remboursables pendant soixante ans à 150 avec tirages tous les six mois pour désigner les bons qui seront remboursables à chaque période.

La Chambre a adopté ce projet de loi par un vote de 491 à 64.

Comme pour les émissions du passé, ces obligations ne seront pas sujettes à taxation.

M. Klotz a passé les finances en revue et a dit qu'il valait mieux suivre la vieille méthode de la votation du budget en bloc et en une seule fois au lieu de voter des crédits.

Le ministre a dit que les dépenses votées se totalisent à 220,000,000,000 de francs, mais que les déboursés ne seraient que le dixième de ce total.

Cela dément les accusations fallacieuses disant que la France manquait de courage fiscal, a ajouté le ministre des finances.

Pour apprécier ces chiffres, il faut considérer que la France a huit départements envahis et n'offrant pas de ressources, et que le pays a mobilisé 9,000,000 d'hommes, soit quatre-vingt pour cent de ceux qui étaient d'âge conscriptible.

Selon M. Klotz, l'Angleterre n'a mobilisé que 52 pour cent de ses hommes aptes au service, et les Etats-Unis 6 pour cent.

Les avances de la Banque de France s'élevaient à 25,000,000,000 de francs, a assuré M. Klotz.

"Le pays a montré sa richesse, sa puissance et sa détermination d'assurer la victoire", poursuit le ministre. "La France continuera d'agir ainsi".

LES IMPOTS

Le ministre a dit que les divers impôts ont rapporté pendant la guerre, 31,000,000,000 de francs; les obligations de la défense nationale, 49,000,000,000 et les crédits étrangers 33,000,000,000; et que toutes les recettes formaient un total de 194,000,000,000 de francs.

Interrogé sur cette déclaration que le pays avait acheté des déficits empruntés 53,500,000,000 de francs, il a répondu que le nouvel emprunt avait rapporté 22,225,000,000. Le budget d'après-guerre, dit-il, sera le triple et le quadruple des

chiffres actuels.

Disentant sur le prix du pain fixé et maintenu par le gouvernement qui absorbe une partie du prix de la farine, M. Klotz a dit: "Cette loi a eu son heure; elle a fait son temps. A l'heure actuelle, nous sommes en présence de trois crises: la première — l'insuffisance de ressources budgétaires; la seconde — une crise du trésor nécessitant des emprunts en attendant des encaissements futurs, surtout de l'Allemagne; la troisième — l'économie de la cause de l'augmentation du coût de la vie et des difficultés de transport."

Le projet de loi décrète que le prix de souscription doit être fixé par décret, de même que les autres détails. De l'avis du ministre des finances, il semble inutile de fixer d'avance la limite de souscription.

"Le gouvernement, a-t-il en terminant le ministre, s'efforcera d'assurer l'équilibre entre les dépenses ordinaires et les ressources permanentes par un effort fiscal autant que par des réductions énergiques. Mais la situation dans laquelle la guerre a laissé le pays nous force inévitablement à maintenir un budget extraordinaire que l'emprunt est appelé à soulager."

Répondant à quelques questions, M. Klotz a dit: "Nous serons unanimes à exiger des impôts supplémentaires de ceux qui se sont enrichis pendant la guerre, de ceux qui se sont enrichis de façon scandaleuse et en profitant de la crise générale."

La capacité financière de l'Allemagne devra être surveillée de manière à ce que tous les revenus soient d'abord employés à payer sa dette. Le contribuable français devra s'habituer à payer une surcharge de six à sept billions.

M. Klotz a annoncé que la France avait pris ses mesures pour lancer un emprunt en Angleterre, au mois de mars prochain. La France, au lieu de recevoir des subsides des pays vaincus, a dû prêter plus de vingt-cinq milliards de francs à l'Allemagne.

M. Klotz a traité de la question des chemins de fer. Il a dit qu'ils fonctionnaient avec des déficits de même que le service des postes. La crise économique, selon M. Klotz, est due au coût élevé de la vie et à la crise du change, et la cause principale de la crise du change est le déficit dans la balance du commerce.

Pour diminuer ce déficit, la France doit produire et pour ce faire, elle doit acheter des machines dans des pays où le change est favorable à la France.

NOUVELLES COMPAGNIES

Québec, 30. — La Gazette Officielle annonçait hier l'incorporation d'une compagnie d'automobiles canadienne-française avec un capital de \$20,000. Les souscripteurs sont MM. L. H. Archambault, avocat; J. A. Migneron, banquier; Donat Laperrrière, ingénieur civil; Paul Ouimet, agent d'assurance; Albert Karch, architecte, tous de Montréal. On relate aussi la fusion de la "St. Rose Preserving Co." de Montréal, avec la "St. Rose Preserving Co." dont le capital est porté à \$99,000.

AUTRE EPIDEMIE

Woodstock, Ont., 30. — La variole semble disparaître mais une épidémie de diphthérie semble s'annoncer. Il y a plusieurs cas en différentes parties de la ville. Tous ont été mis en quarantaine. On signale deux décès.

LE NAVIGATION

CE QU'A VU NOTRE PORT

LES STATISTIQUES DEMONTRENT QU'IL EST VENU ICI, CETTE ANNEE UN NOMBRE CONSIDERABLE DE NAVIRES TRANSATLANTIQUES. — LA NAVIGATION INTERIEURE, PAR CONTRE, N'A PAS PROGRESSE.

Les commissaires du havre viennent de déposer leur rapport annuel qui indique une recrudescence d'activité dans le service des transatlantiques et une faible baisse dans la navigation intérieure pour l'année qui a été terminée.

Au cours de la saison qui vient de se clore, 786 navires sont passés par ce port, ainsi que 40,448 marins. Sur ces 786 navires, 750 étaient construits en fer ou en acier, représentant un tonnage de 2,174,133, et 30 étaient de bois, au tonnage total de 5,147. Sept cent deux vaisseaux transatlantiques, au tonnage total de 2,041,638, ont mouillé dans le port de Montréal en 1919, contre 644 navires formant un tonnage de 1,910,621, en 1918.

En tenant compte de la nationalité représentée par les bâtiments de commerce, le rapport montre qu'il nous est venu 503 navires anglais; 229 américains; 111 français; 9 italiens; 9 norvégiens; 12 grecs; 1 hollandais; 2 danois; 8 brésiliens; 2 roumains. Le tonnage entré au havre fut de 1,646,532, tandis que le tonnage des autres cales ensemble est à peine de 532,748.

La navigation à l'intérieur du pays est indiquée par 7,499 vaisseaux et par un tonnage de 4,357,734, augmentation de 1,397 vaisseaux et d'un tonnage de 1,043,825.

La guerre n'a pas beaucoup favorisé le développement de la navigation à l'intérieur du pays, parce qu'on a généralement cru plus expédient de faire transporter des consignations de marchandises par voie de chemins de fer.

De même le transport entre Montréal et les provinces maritimes a fort augmenté: 84 vaisseaux, représentant un tonnage de 137,642, cette année, quand en 1918 les rapports ne parlent pas de plus de 30 navires d'un tonnage total de 22,861. Si l'on consulte les statistiques de la dernière décennie, il est visible que le transport océanique a progressé considérablement au rebours de la navigation intérieure qui a baissé avec la guerre.

411 vaisseaux transatlantiques sont entrés au port en 1910; 477, en 1913; 551, en 1914; 484, en 1915; 569, en 1917; 644, en 1918.

Voici en parallèle les statistiques pour le transport effectué avec les provinces maritimes: 336 vaisseaux, en 1910; même record jusqu'en 1915; en 1916, 129; en 1917, 68; en 1918, 30; en 1919, 84. Parité déclin pour la navigation intérieure: 13,636 vaisseaux, en 1910; 12,225 en 1914; 8,572 en 1918.

Bien que le nombre de vaisseaux n'ait été cette année que de 7,499, ce a relevé un tonnage de 4,357,734 comparativement à 4,327,799, représentant les 13,636 navires enregistrés en 1910.

La saison de navigation de l'année 1919 s'est ouverte le 14 avril et s'est terminée le 12 décembre. La date d'ouverture n'a pas été plus hâive depuis 1913. Mais la navigation s'est close cette année cinq jours plus tôt qu'en 1913.

LES VAISSEAUX CONQUIS

D'autres navires que les Etats-Unis viennent de remettre à l'Angleterre augmentent d'autant l'activité de nos ports. Il s'agit de la cession aux Anglais de sept paquebots allemands. Le "Prinz Friedrich Wilhelm" passera aux mains du Pacifique. La ligne Canada mettra en service le "Kaiserin Auguste Victoria". Ce gros paquebot, tonnage 25,000 tonnes, déplacement, 42,000 tonnes, fera la navette entre New-York, Southampton et Cherbourg.

EUCHRE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

28 ET 30 JANVIER

Il sera unique en son genre, ce euchre qu'organise le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce pour les mercredi et vendredi, 28 et 30 janvier c'est que les prix y seront nombreux et de grande valeur. Nos maisons de commerce qui se feront un devoir de le donner, en ont de très de magnifiques, entre autres plusieurs barils de farine et caisses de thé et café.

Quant aux billets, on est prié de s'adresser aux voyageurs, membres du Cercle, en attendant que les lieux des dépôts soient connus. Achevez-les maintenant. Ce grand euchre se donnera dans la salle de l'Immaculée Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

(Communiqué)

LE MEME NOM PAR TOUT LE PAYS

Winnipeg, 30. — Il est probable qu'après la convention des 7, 8 et 9 janvier, l'Association des "Grain Growers" du Manitoba va changer de nom et devenir les Fermiers Unis du Manitoba. Cette mesure va assurer l'uniformité de noms des associations similaires dans les provinces de l'ouest. Pour la première fois dans l'histoire de cette province, une conférence sera tenue où les délégués de l'Ontario seront présents. La principale discussion sera l'attitude politique des fermiers à travers le pays.

UNE VICTIME DE LA MALADIE DU SOMMEIL

Saint-Thomas, 30. — La maladie du sommeil a fait une seconde victime ici. Mme Edward Oxford, femme d'un fermier de Vermont, est morte hier. La défunte a été la première personne d'ici, atteinte de la maladie. Elle n'a été malade que quelques jours.

LE PRIX DU BLE

LE "FARMER'S SUN" CONTENT

CE JOURNAL AGRICOLE ONTARIEN DIT QUE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE, EN ELEVAANT LE PRIX DE CETTE DENREE, N'A FAIT QU'ACCOMPLIR UN ACTE DE JUSTICE.

Toronto, 30. — Le "Farmer's Sun" regarde comme un acte de justice tardive la décision de la commission canadienne du blé qui a augmenté de 50 sous le boisseau, le prix de cette denrée. Ce journal agricole consacre un éditorial à cette question. Il opine qu'il était injuste que le blé vendu \$3 le boisseau à New-York ne pût se vendre que \$1.80 sur les marchés canadiens. "L'ordre de la commission, dit ce journal, n'est pas une injustice. C'est le redressement tardif d'un tort, sur lequel les producteurs ont souvent insisté. Il coûte plus cher de produire et de vendre au pays qu'aux Etats-Unis."

LE PAIN AUSSI, NATURELLEMENT

Ottawa, 30. — Les boulangers ont déclaré qu'à cause de l'augmentation du prix de la farine, le pain pourrait bien subir une hausse de deux ou trois sous. Des boulangers locaux n'ont pas d'approvisionnement considérables et le fait d'une importation libre des Etats-Unis n'améliore pas la situation. Les boulangers ajoutent que le blé américain est de qualité inférieure.

LE PUBLIC N'AURA QU'A PAYER

Toronto, 30. — Le public paiera plus cher son pain quotidien. Ni les meuniers ni les boulangers ne souffriront du fait de l'augmentation décriée par le bureau du blé canadien. M. H. Shaw, de la "Hedley Shaw Milling Co." a déclaré que cette augmentation de 50 sous était attendue depuis quelque temps déjà. Cet avis s'accorde avec les autres meuniers pour affirmer la qualité supérieure du blé canadien. M. Mark Bredin, président de la "Canada Bread Co." a annoncé que le pain de 11 sous se vendra 12 sous et demi.

ÇA N'EST PAS FINI

Régina, 30. — Dans une entrevue, M. J. B. Musselman, secrétaire de l'Association des "Grain Growers", a déclaré que l'action de la commission canadienne du blé était prévue. Il dit qu'une autre augmentation aura lieu bientôt, car l'augmentation actuelle aurait dû venir plus vite.

JUSTICE AUX FERMIERS

Vancouver, 30. — Le "Vancouver Province" opine que l'augmentation du blé va rendre justice aux fermiers.

A SAINT-JEAN, N. B.

Saint-Jean, 30. — Le prix de la vie a franchi un échelon nouveau par la nouvelle augmentation du blé de \$2.30 à \$2.80. Le prix du pain va certainement augmenter. La date des nouveaux prix, a déclaré un boulanger important, va dépendre de la provision dont les boulangers peuvent disposer.

ON PAIERA AUSSI L'ENVELOPPE

Frédéricton, 30. — Le public paiera au moins 15 sous pour un petit pain en 1920. Un nouveau règlement du département de santé oblige en outre les boulangers à envelopper leur pain dans un papier spécial et cela va provoquer une nouvelle ascension du prix.

AUTRE JOURNAL SATISFAIT

Régina, 30. — Le "Post" voit d'un bon oeil la nouvelle augmentation du blé. Il opine que le pain restera encore l'article le meilleur marché de tous ceux de première nécessité.

DÉCISIONS ET NOMINATIONS

LE CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE DU QUEBEC ADOPTE QUELQUES MESURES SANITAIRES ET NOMME DES FONCTIONNAIRES IMPORTANTS.

Le Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec, s'est réuni, hier, pour s'occuper de la variole qui sévit à l'état épidémique, dans la province voisine. Actuellement on a signalé 128 cas seulement répartis dans 21 municipalités de la province.

Les membres ont adopté une résolution recommandant une surveillance étroite de toutes les personnes de l'Ontario qui voyagent dans notre province à l'occasion des fêtes du Nouvel An.

Le Conseil a fait deux nominations importantes: le Dr J.-A. Beau-doin devient assistant du Dr Elzéar Pelletier, secrétaire général du conseil; et le Dr E. M. Savard, de Québec, devient inspecteur général d'hygiène de la province, en remplacement du Dr J. A. Beau-doin, démissionnaire. M. E. J. Lafrenière, ingénieur sanitaire en chef de la province, est maintenu officiellement dans sa position qu'il remplissait temporairement jusqu'ici.

Les membres ont parlé de la lutte contre les maladies vénériennes; ils ont résolu de faire des instances auprès des ministres du gouvernement provincial afin d'obtenir l'octroi de \$48,388, que les autorités fédérales ont accordé à la province, comme sa part légitime pour combattre le fléau au pays.

Le conseil s'est occupé de quelques cas de maladie du sommeil; la plupart ne sont point d'un caractère aussi grave que les cas d'Asie et d'Afrique.

Tous les membres du conseil assistaient au complet, à l'exception du Dr Bédard.

CHANGEMENT DE TAUX

Londres, 30. — Le nouveau taux relatif au transport des marchandises, par fret, sera exigé le 15 janvier 1920.

Advertisement for Dupuis Frères, a department store. It features various sections: 'Magasin ouvert ce soir', 'Achetez les étrennes chez Dupuis', 'DES CADEAUX QUI SERONT TRES APPRECIES' (listing items like coats, dresses, and hats with prices), 'BAS POUR DAMES', 'PARAPLUIES', 'PANTOUFLES', 'EPICERIE', 'BIJOUTERIE', 'VERRES', 'COMPLETS POUR JEUNES GENS'. It includes illustrations of clothing and a watch.

Advertisement for Fairweathers Limited, a clothing store. It features a 'Semaine des Fêtes---Offres Spéciales' section with various clothing items and their prices. It also includes a testimonial: 'Il est avantageux de payer pour la qualité' and the store's address: 'Rue Ste-Catherine, près Peel'. Locations are listed for Toronto, Montreal, and Winnipeg.